

Projet éolien de La Jarrie-Audouin



Bilan de la concertation volontaire

2017 - 2019





SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
PRÉAMBULE	3
LE PROJET EN BREF	3
LA MISE EN PLACE DE LA DÉMARCHÉ	4
a) Notre vision de la concertation sur ce projet	4
b) Étudier le territoire pour en comprendre les attentes	4
c) Les objectifs de la concertation	4
d) Les lieux et moyens de la concertation.....	4
LE DISPOSITIF D’INFORMATION ET DE PARTICIPATION MIS EN ŒUVRE	5
I. INFORMER DE MANIÈRE TRANSPARENTE ET CONTINUE.....	5
• Une permanence d’écoute et d’information.....	5
• Des lettres d’information	5
• Un site Internet dédié.....	6
• Une visite du parc éolien de Mazeray-Bignay	6
• Des stands d’information lors d’événements communaux.....	7
• Un forum d’information sur le projet éolien finalisé.....	7
II. CO-CONSTRUIRE UN PROJET DE TERRITOIRE.....	8
• Des ateliers publics de co-construction.....	8
e) La démarche de concertation : tableau synoptique	11
LE BILAN DE LA PARTICIPATION	11
a) La participation du public	11
b) L’expression des opinions.....	11
c) Évaluation de la démarche de concertation	11
CONCLUSION	13
a) Les enseignements de la démarche.....	13
b) Les engagements de Nordex France et Volkswind	13
ANNEXES	14
Annexe 2 : Lettre d’information n°2 (août 2018)	14
Annexe 1 : Lettre d’information n°1 (mai 2018).....	14
Annexe 4 : Lettres d’information n°4 et 5 (avril et juin 2019)	15
Annexe 3 : Lettre d’information n°3 (janvier 2019).....	15
Annexe 6 : Compte rendu de l’atelier n°2 (novembre 2018)	16
Annexe 5 : Compte rendu de l’atelier n°1 (septembre 2018).....	16
Annexe 7 : Compte rendu de l’atelier n°3 (avril 2019)	17
Annexe 8 : Compte rendu de l’atelier n°4 (juin 2019)	18
Annexe 9 : Flyers d’invitation distribués durant la démarche.....	19
Annexe 10 : Questionnaires d’évaluation de la démarche.....	21



PRÉAMBULE

Signataire de la Charte éthique de France Énergie Éolienne, Nordex France et Volkswind se sont engagés à intégrer de manière systématique la concertation dans le processus de développement de ses projets sur l'ensemble du territoire français. En effet, grâce à son équipe pluridisciplinaire et son expérience de plus de 20 ans, Nordex France et Volkswind ont su établir une approche adaptée pour le développement des projets sur les territoires, avec l'adhésion sociale au cœur des préoccupations. Par ailleurs, Volkswind et Nordex France défendent l'éolien par le respect de bonnes pratiques : respect des engagements, veille juridique, intégration des intérêts des parties-prenantes.

Grâce au double statut de développeur et exploitant de Volkswind, ainsi qu'au double statut de développeur et constructeur de Nordex France, nous assurons également une présence locale sur le long terme et développons ainsi une éthique appropriée au respect du territoire. Conscient que le soutien local est indispensable à la réussite de tout projet, Volkswind et Nordex France partagent l'idée d'un juste accès à l'information par les citoyens, tout au long des études menées.

La démarche d'information et de concertation a débuté en 2017. Depuis cette date, une démarche adaptée au contexte et aux attentes locales a été proposée. Celle-ci a pris un second départ début 2019 lorsque cette concertation a été menée de manière conjointe par Nordex France et Volkswind après la signature d'un accord pour l'élaboration d'un projet unique.

Ce document retrace le bilan de cette concertation.

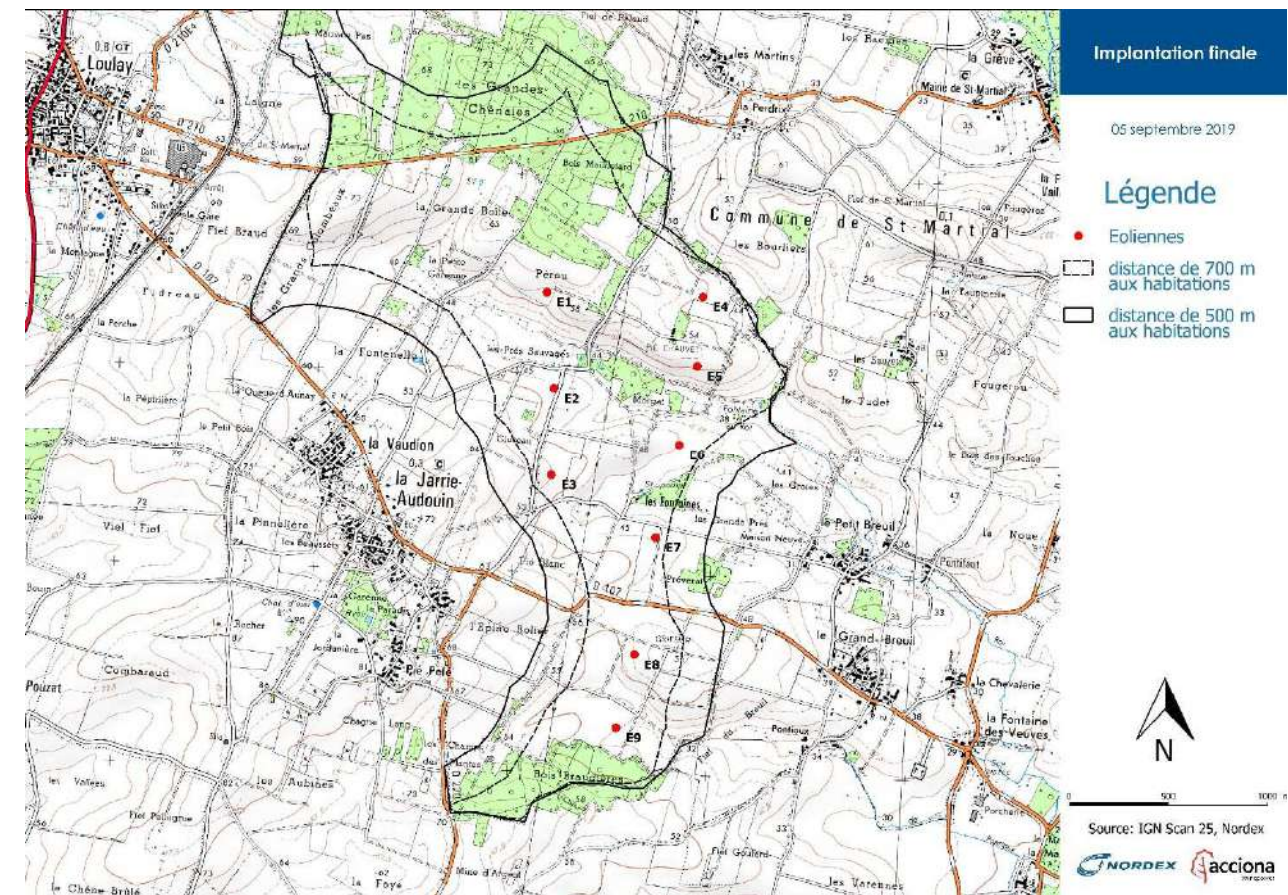


LE PROJET EN BREF

Depuis 2017, Nordex France et Volkswind étudient le développement d'un parc éolien sur la commune de La Jarrie-Audouin dans le département de la Charente Maritime. Suite au vote du Conseil Municipal en juillet 2017, des contacts ont été établis avec les propriétaires fonciers et agriculteurs situés sur la zone d'étude pour envisager l'installation d'éoliennes sur les parcelles, et ainsi considérer les possibilités d'implantations.

Après plus d'un an et demi de réflexion et de travail, nourries par l'ensemble des études techniques et d'une démarche de concertation dédiée, le projet a été finalisé en août 2019. Il porte sur l'implantation de 9 éoliennes d'une puissance unitaire envisagée comprise entre 3.0 MW et 5.7 MW pour une production annuelle du parc estimée à plus de 100GWh.

L'implantation exacte des éoliennes est présentée dans la carte ci-après.





LA MISE EN PLACE DE LA DÉMARCHE

a) Notre vision de la concertation sur ce projet

Située dans un territoire (Les Vals de Saintonge) déjà pourvu en éolien, La Jarrie-Audouin est une commune dynamique à et à forte sensibilité environnementale. Rencontrés lors d'une séance du Conseil municipal et d'une permanence publique d'information, les élus et habitants ont exprimé de l'intérêt pour un projet et leur envie de participer à la conception de celui-ci. La nécessité d'une démarche de concertation visant à **créer les conditions d'une acceptabilité sociale de notre projet** est donc apparue comme une évidence.

Nous retenons pour cette notion la définition de la chercheuse Béatrice Canel-Depitre : « *l'acceptabilité sociale est un jugement collectif portant sur la possible insertion d'un projet dans un territoire au regard du projet global de ce territoire et des avantages et risques du projet considéré* ». Dans cette optique, il était nécessaire, avant toute action, de comprendre le territoire de notre projet à travers ses acteurs. Ce fut l'objet de notre étude des perceptions territoriales.

Suite à cette étude, nous avons mis en place un dispositif de concertation. La concertation est un processus permettant d'associer les parties prenantes (populations et acteurs d'un territoire) à des décisions qui les concernent. Elle n'aboutit pas nécessairement à une décision commune (ce qui la différencie de la *codécision*), mais permet d'élaborer collectivement des propositions (ce qui la différencie de la *consultation*) en confrontant les idées et points de vue. L'objectif de ce travail collectif était de passer du projet dans un territoire à un **projet de territoire**, accepté socialement.

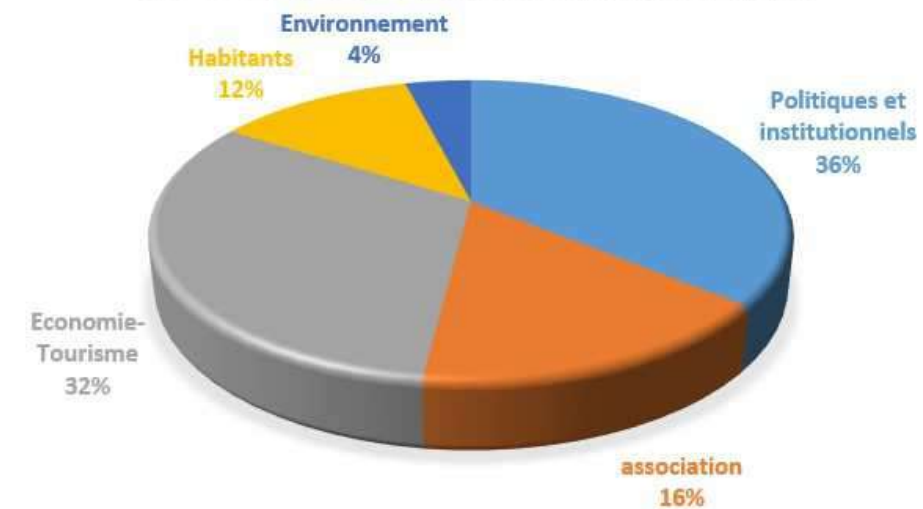
b) Étudier le territoire pour en comprendre les attentes

Menée de février à avril 2018, notre étude nous a amené à rencontrer les parties prenantes locales. Élus (maires, conseillers municipaux, conseillers communautaires), associations locales (Comité des fêtes, association La Pierre Chenine, Nature environnement 17, ACCA), acteurs économiques et touristiques (restaurant et maison d'hôte...), sans oublier les riverains de la zone de projet, 29 personnes ont été rencontrées au cours de 18 entretiens.

Le territoire, au travers de ses usagers, a pu s'exprimer sur la vision de l'éolien et de l'étude d'un projet sur la commune de La Jarrie-Audouin. Cette étude a permis d'identifier les points du projet suscitant des interrogations, et apporter de premiers éléments de réponse. Cette étude a également fait émerger les principaux questionnements et attentes du territoire, et a ainsi permis de concevoir un dispositif d'information et de concertation en réponse aux besoins exprimés.

Un compte-rendu de cette étude a été présenté lors de l'atelier n°1 (voir plus loin).

TYPOLOGIE DES ACTEURS RENCONTRÉS



29 personnes rencontrées au cours des 18 entretiens menés entre février et avril 2018

c) Les objectifs de la concertation

Compte-tenu de l'étude préalable réalisée, ont été assignés plusieurs objectifs à la démarche :

- ❖ **Élargir le dialogue**, initié avec l'équipe municipale de La Jarrie-Audouin, **aux habitants** du territoire du projet, **sans distinction de leur commune de résidence** (La Jarrie-Audouin, Saint-Pierre-de-l'Isle).
- ❖ Rendre compte **régulièrement** et de manière **transparente** de l'état d'avancement du projet et des études menées aux parties-prenantes.
- ❖ Passer du projet dans un territoire à un **projet de territoire** en ouvrant à la **co-construction** les sujets qui peuvent l'être.

Ces objectifs ont guidé Nordex et Volkswind dans l'élaboration du planning d'actions, et tout au long de la démarche.

d) Les lieux et moyens de la concertation

Dans la perspective d'établir un **dialogue continu** avec le territoire, Nordex et Volkswind ont proposé des rencontres physiques régulières avec son équipe projet (ateliers, permanences) ainsi que des intervenants « experts ». Celles-ci se sont tenues à la Mairie, facile d'accès et au cœur du bourg de La Jarrie-Audouin. Nordex a également tenu des stands lors de deux événements municipaux (Soirées Romanes, festival Art en Ciel) dans le but d'aller à la rencontre d'un maximum de personnes.

Afin de **maintenir le lien** entre les rencontres, et de permettre à celles et ceux qui ne pourraient ou ne voudraient pas se déplacer, Nordex et Volkswind ont également proposé des outils d'information et de participation permanents (lettres d'information, site Internet...). Enfin, les coordonnées du chef de projet (mail / téléphone) étaient indiquées sur l'ensemble des supports afin de permettre à tout un chacun de le contacter.



LE DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION MIS EN ŒUVRE

D'octobre 2017 à septembre 2019, Nordex et Volkswind ont mis en place un dispositif complet d'information et de participation à destination du grand public. Nous détaillons ici ces moyens.

I. INFORMER DE MANIÈRE TRANSPARENTE ET CONTINUE

- Une permanence d'écoute et d'information

Organisée le 13 octobre 2017, la permanence publique tenue par Nordex a constitué le premier temps d'information sur le projet. Durant plusieurs heures, l'équipe projet de Nordex s'est rendue disponible pour présenter les premiers éléments factuels sur le potentiel éolien de la commune et répondre aux questions des habitants, sur la base d'une exposition. Cette dernière, constituée d'une dizaine de panneaux, visait à la bonne information des habitants sur différents sujets : la société Nordex, le fonctionnement d'une éolienne, le processus de développement d'un projet éolien, le mât de mesure de vent, les études à réaliser, le raccordement électrique, la démarche de concertation, etc.

Cette permanence s'est tenue à la Mairie et a rassemblé **30 participants** et a confirmé l'intérêt des habitants pour une démarche de concertation.



- Des lettres d'information

Afin de garantir un socle d'information commun sur le territoire du projet, Nordex France a souhaité faire parvenir une lettre d'information aux habitants, support illustré de 2 à 4 pages. Ce support témoigne de l'évolution du projet en 2019 : le changement de charte graphique marque l'accord entre Nordex et Volkswind pour l'élaboration d'un projet commun.

Ce document, imprimé à environ 200 exemplaires, a été distribué dans les boîtes aux lettres de La Jarrie-Audouin avec l'aide de la commune.

Les lettres d'information réalisées et distribuées avant le dépôt du dossier sont annexées au présent bilan.



Lettre d'information n°1 (mai 2018)

Premier support d'information formalisé et distribué dans toutes les boîtes aux lettres, cette lettre a permis de rappeler officiellement au plus grand nombre le fait qu'un projet éolien était à l'étude sur le territoire. Celle-ci apportait les premiers éléments de cadrage du projet (zone d'étude, nombre d'éoliennes envisagé, production attendue, etc.).

Ce document tenait également lieu d'invitation à la visite d'un parc éolien.

Lettre d'information n°2 (août 2018)

Faisant suite à la visite d'un parc éolien en juin 2018 et aux stands d'information lors des événements municipaux estivaux, la deuxième lettre d'information présentait notamment le mât de mesure de vent et l'étude acoustique. Des photos venaient également illustrer les événements mentionnés précédemment.

Ce document tenait également lieu d'invitation au premier atelier de concertation.



Lettre d'information n°3 (novembre 2018)

La troisième lettre d'information avait pour objectif de présenter à tous les habitants, et particulièrement ceux n'ayant pas pu participer à l'atelier, les éléments permettant de concevoir la trame d'implantation, ainsi que la méthodologie de l'étude paysagère. Par ailleurs, Nordex apportait quelques éléments de réponse à des idées reçues sur l'éolien.

Ce document tenait également lieu d'invitation pour le deuxième atelier de concertation.

Lettre d'information n°4 (avril 2019)

Avec un éditorial titrant : « un projet éolien unique à La Jarrie », la lettre d'information n°4 marque graphiquement la nouvelle orientation du projet et rend compte de la signature d'un accord entre Nordex et Volkswind. Les modalités du nouveau projet y sont donc détaillées. La lettre aborde également les mesures compensatoires et d'accompagnement.

Ce document tenait également lieu d'invitation pour le troisième atelier de concertation.





Lettre d'information n°5 (juin 2019)

La cinquième lettre d'information présente la trame d'implantation finale des éoliennes en projet. Elle revient également sur la finalisation de la co-construction du projet avec les mesures compensatoires et d'accompagnement, au programme du dernier atelier.

Ce document tenait donc également lieu d'invitation pour le quatrième atelier de concertation.

• Un site Internet dédié

Pour permettre l'information du plus grand nombre sur le projet, un site Internet dédié au projet a été créé : <http://www.jarrieaudouin.projet-eolien.com>

Régulièrement actualisé, ce site permet à tous de prendre connaissance des grandes caractéristiques du projet. Un espace de documentation offre la possibilité de lire et télécharger les lettres d'information et comptes rendus des ateliers. Par ailleurs, les dates des ateliers étaient systématiquement indiquées à l'avance sur le site.



• Une visite du parc éolien de Mazeray-Bignay

Le 16 juin 2018, Nordex a organisé une visite de parc éolien en activité. Étape classique des démarches de concertation pour les projets éoliens, ces visites n'en sont pas moins des moments clés dans le processus d'acceptabilité sociale d'un projet.

Afin de pouvoir découvrir des éoliennes qui correspondent aux standards actuels (150 m en bout de pale), Nordex a emmené les habitants découvrir le parc de Mazeray-Bignay (Charente-Maritime). **23 personnes** ont participé à cette visite.



Enseignements :

Cette visite a ainsi permis de répondre à de nombreuses questions sur le fonctionnement d'un parc éolien, ainsi que sur la phase de chantier. Cette action a démontré tout son intérêt pour lever les craintes d'habitants liées à la méconnaissance de l'éolien.

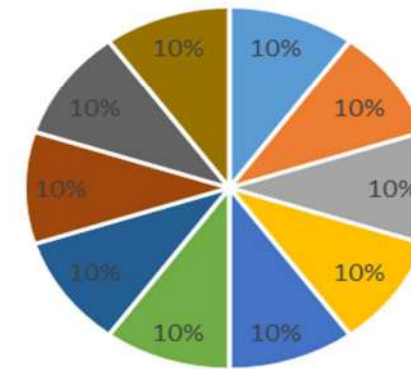
À la fin de la visite, les participants ont été invités à répondre à un questionnaire de satisfaction en 4 questions. Voici les résultats de ce dernier pour chaque question :

Qu'avez-vous pensé de la visite du parc ? (note de 1 à 5)

89% des participants sont très satisfaits de la visite et 11% sont satisfaits.

Qu'est-ce qui vous a le plus intéressé ?

- Tout
- La socle
- La technique
- Bruit
- L'intérieur
- Les études
- Les différentes étapes
- Chantier
- Fonctionnement
- Explications



Avez-vous le sentiment d'avoir découvert de nouvelles choses sur l'éolien ? (note de 1 à 5)

56% des participants ont beaucoup appris sur l'éolien (note 5), **22% ont appris certaines choses** (note 4/5) et **22% ont moyennement appris** (3/5) durant cette visite.

Que reprenez-vous de cette visite ?

Deux participants notent le caractère "indispensable" de l'éolien, d'autres retiennent la bonne « vulgarisation des termes techniques » et les « réponses aux questions que l'on se pose ». D'autres qualifient cette journée d'un mot : « intéressant », « instructif », « super »...



• Des stands d'information lors d'événements communaux

En accord avec la Mairie de La Jarrie-Audouin, nous avons participé à deux événements communaux estivaux en 2018 et 2019 : le festival Art en Ciel et la Soirée Romane. Le premier est un festival de peinture dans les rues du village avec des animations, le second est un festival de musique. Ces événements étaient l'occasion d'aller à la rencontre des habitants qui ne peuvent ou ne veulent pas se rendre aux ateliers de concertation, ainsi que les habitants du territoire élargi.

Lors des éditions 2018 de ces événements, nous avons surtout fait de la pédagogie sur l'énergie éolienne, notamment par le biais de quizz ludiques.

Stand Nordex au Festival Art en Ciel



Stand Nordex à la Soirée Romane



En 2019, le projet étant plus avancé, l'équipe projet a pu répondre aux questions précises (implantation, résultat des études, etc.). Un panneau était également disponible pour permettre aux participants de voter (grâce à des gommettes) pour les propositions de mesures compensatoires et d'accompagnement émises lors de l'atelier de concertation du 21 juin 2019. Voici les résultats du vote :

- Installation de luminaires basse consommation dans la commune : 2 voix
- Plantation d'arbres et de haies : 5 voix
- Enfouissement de lignes électriques aériennes : 2 voix
- Lâcher de gibier, réintroduction d'espèces emblématiques : 1 voix
- Aide renouvelable aux particuliers : 1 voix
- Restauration de bâtiments historiques : 0 voix
- Achat d'un véhicule électrique partagé : 2 voix
- Achat de terrains pour en faire des réserves biologiques : 1 voix
- Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux : 1 voix
- Création d'un arboretum, aide de jeux pour enfants : 1 voix

Mesures compensatoires	Mesures d'accompagnement
Installation de luminaires basse consommation dans la commune: 2	Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux: 1
Créer un arboretum - aide de jeux pour les enfants: 1	Achat de terrains à gérer comme réserves biologiques: 1
Restaurer les bâtiments historiques: 0	Plantation de haies et d'arbres: 5
Achat d'un véhicule électrique pour la commune (installation d'une borne électrique): 2	Enfouir les lignes électriques aériennes: 2
Aide Renouvelable aux Particuliers (à être discutée pour les limites de part et d'autre de la commune): 1	Lâcher de gibier - réintroduction d'espèces emblématiques: 1

• Un forum d'information sur le projet éolien finalisé

À l'occasion de la finalisation du projet éolien, un forum d'information sur le projet éolien de La Jarrie-Audouin a été organisé. Le 6 septembre 2019, les habitants étaient conviés à venir rencontrer l'équipe projet sur différents stands installés en mairie. L'objectif était de fournir les résultats de l'étude environnementale, de l'étude paysagère ainsi que des mesures compensatoires et d'accompagnement aux personnes ayant participé aux ateliers de concertation comme à toutes personnes n'étant jamais venues.

Une cinquantaine d'habitants de La Jarrie-Audouin mais aussi de St -Pierre-de-L'Isle sont venus entre 18h00 et 20h00 pour participer à ce forum d'information. À cette occasion, Nordex a également fait compléter aux participants un questionnaire de satisfaction sur la démarche de concertation menée depuis près de deux ans. Vous trouverez ce bilan à la page 13.



• L'inauguration du parc éolien d'Antezant La Chapelle le vendredi 20 septembre

La commune de La Jarrie Audouin, de nombreuses communes alentours et leurs habitants ont été invités à l'inauguration de ce parc le vendredi 20 septembre 2019.

Invitation
VOLKSWIND France
et la Mairie d'Antezant-la-Chapelle
Ont le plaisir de vous convier
A L'INAUGURATION
DE LA FERME EOLIENNE
D'ANTEZANT LA CHAPELLE
Le Vendredi 20 Septembre 2019
À partir de 14h



II. CO-CONSTRUIRE UN PROJET DE TERRITOIRE

• Des ateliers publics de co-construction

En plus des temps d'information sur le projet, ont également été proposés des ateliers de co-construction, mode de concertation ouvert et convivial où **l'ensemble des participants interviennent à égalité**, qu'ils soient habitants, élus ou techniciens. Les participants travaillent sur différents sujets, en visant une **montée en compétences des participants** au fil des ateliers.

L'atelier de co-construction **facilite la prise de parole de chacun**, via un cercle restreint de discussion (car il y est plus aisé de s'exprimer que dans une réunion publique devant un large groupe), et **fédère le groupe autour du projet** (les participants voient, de façon concrète, leur apport au projet).

Les objectifs :

- Recueillir la perception des habitants du territoire.
- Expliquer le déroulement des études.
- Ouvrir des espaces de co-construction du projet, lorsque cela était possible
- Permettre des temps d'échange sur l'éolien en général, et le projet de la Jarrie-Audouin

Les déroulés des quatre ateliers sont détaillés dans les pages suivantes.

Atelier n°1 – 7 septembre 2018 (Mairie de La Jarrie-Audouin)

Thème : les attentes du territoire dans le déroulement du projet éolien



Les objectifs de la rencontre :

- Faire une restitution de l'étude de contexte
- Présenter nos métiers
- Expliquer le déroulement du projet
- Répondre aux questions sur l'éolien et le projet
- Recueillir les avis et attentes des habitants, étudier les conditions d'acceptabilité du projet

Déroulé :

L'atelier s'est déroulé en deux temps : restitution de l'étude de contexte et réponses aux questions posées lors des entretiens. L'assemblée a ensuite été divisée en 2 afin de travailler en petits groupes sur les contraintes d'implantation et les étapes du projet mais aussi sur les aspects techniques de l'éolien.

- Présentation / retour sur l'étude de contexte
- Atelier sur le calendrier d'un projet éolien
- Atelier sur les contraintes d'implantation

Enseignements de la rencontre :

Lors de l'atelier, les participants ont exprimé leur attachement au territoire. Par ailleurs, les questions ont principalement concerné les « on-dit » de l'éolien, ainsi que des questions plus techniques. Les échanges ont permis de rassurer les participants et d'adapter le déroulé de l'atelier n°2 en fonction de leurs attentes. Ce premier atelier a permis de poser les bases de la démarche de concertation, et de nouer avec les participants un lien qui n'a fait que croître au fil du temps.

La co-construction a par ailleurs pu s'engager lorsque les participants ont émis leurs conditions d'adhésion au projet sur la trame d'implantation : respect d'une distance d'au moins 700 m aux habitations et implantation le long de la ligne haute tension pour respecter un espace de visibilité sur le bois depuis le bourg.

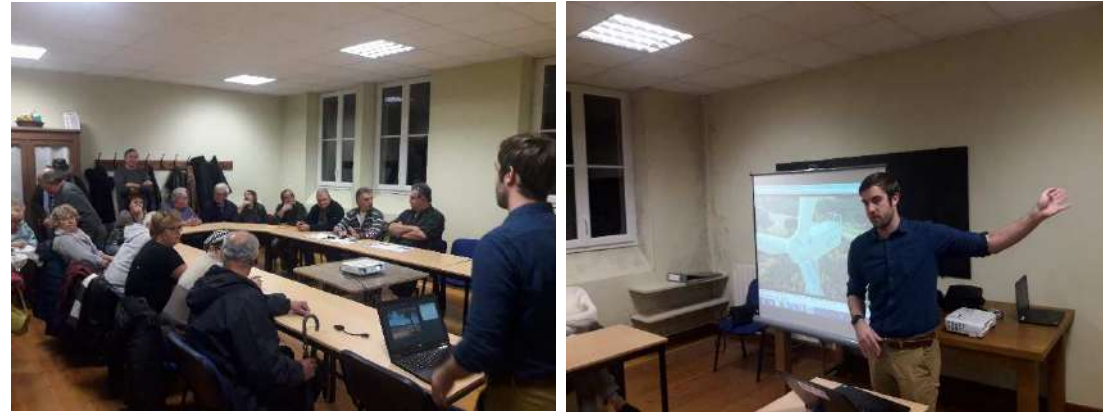
24 personnes ont participé à cet atelier.

Un compte rendu a été rédigé et communiqué aux participants ; celui-ci est annexé au présent bilan.



Atelier n°2 – 23 novembre 2018 (Mairie de La Jarrie-Audouin)

Thème : *comprendre les notions de paysage et d'acoustique*



Les objectifs de la rencontre :

- Échanger sur le projet et ses actualités.
- Présenter le fonctionnement d'une éolienne
- Expliquer et comprendre les enjeux paysagers.
- Expliquer l'étude acoustique.

Déroulé :

Lors de cette rencontre, nous avons souhaité explorer davantage deux sujets qui avaient retenu l'attention des participants lors du premier atelier : l'acoustique et le paysage.

- Ouverture de la rencontre et rappel des éléments clés du projet et notamment le calendrier.
- Diffusion d'une vidéo sur le fonctionnement d'une éolienne.
- **Atelier sur le paysage** : comprendre la notion de paysage, aborder les clés de lecture d'un paysage, expliquer la méthodologie d'une étude paysagère, choix de points de vue pour les photomontages
- **Atelier sur les études acoustique** : comprendre la définition de l'acoustique et les exigences réglementaires, expliquer la méthodologie d'une étude acoustique et présenter les dispositifs de réduction des impacts acoustiques (plan de bridage, serrations...)

Enseignements de la rencontre :

À l'issue de ce deuxième atelier, les participants réguliers à nos actions sont montés en compétence et en généralité, ce qui a permis des échanges toujours plus constructifs et intéressants. La notion de paysage a été largement discutée, et les participants ont pu contribuer au projet en proposant des points de vue pour les photomontages à réaliser.

25 personnes ont participé à cet atelier.

Un compte rendu a été rédigé et communiqué aux participants ; celui-ci est annexé au présent bilan.

Atelier n°3 – 13 avril 2019 (Zone de projet, La Jarrie-Audouin)

Thème : *l'étude environnementale et l'étude paysagère*



Les objectifs de la rencontre :

- Présenter le partenariat Nordex – Volkswind
- Présenter les résultats de l'étude environnementale *in situ*
- Présenter et expliquer les variantes d'implantation et photomontages *in situ*
- Avoir un premier échange sur les mesures compensatoires et d'accompagnement

Déroulé :

Cette rencontre a démarré par une plénière en Mairie durant laquelle Nordex et Volkswind ont expliqué aux habitants le partenariat noué entre les deux sociétés de développement pour passer de deux projets concurrents à un projet commun à La Jarrie-Audouin.

Ensuite, Nordex et Volkswind ont invité les habitants à se rendre sur la zone de projet pour une marche exploratoire du projet éolien. Plusieurs présentations ont ainsi été faites à différents endroits :

- **L'étude environnementale** : le responsable des études environnementales Nordex a présenté les premiers résultats des études (espèces observées, enjeux vis-à-vis de l'éolien...). Plusieurs **variantes d'implantation** ont ensuite été présentées.
- **L'étude paysagère** : depuis certains points de vue proposés par les habitants lors de l'atelier n°2, les photomontages ont été présentés aux habitants, montrant l'impact paysager des différentes variantes d'implantation. Un premier échange sur les mesures compensatoires à ces impacts a été engagé.

Enseignements de la rencontre :

Cet atelier a été très important dans la démarche de concertation, la présence du chef de projet Volkswind aux côtés de Nordex a symbolisé le partenariat, et les équipes des deux sociétés ont répondu aux très nombreuses et légitimes questions des habitants sur les implications de cet accord.

Par ailleurs, la sortie sur le terrain a été appréciée, car elle a permis aux habitants de se projeter dans un environnement avec des éoliennes – davantage que si les photomontages avaient été présentés à la Mairie.

26 personnes ont participé à cet atelier.

Un compte rendu a été rédigé et communiqué aux participants ; celui-ci est annexé au présent bilan.



Atelier n°4 – 21 juin 2019 (Mairie de La Jarrie-Audouin)

Thème : *les mesures compensatoires et d'accompagnement*



Les objectifs de la rencontre :

- Partager l'actualité du projet et des études
- Co-construire les mesures compensatoires et d'accompagnement

Déroulé :

Cette rencontre était dédiée aux mesures compensatoires et d'accompagnement, moyen de faire profiter les habitants et le territoire du projet éolien que Nordex et Volkswind ont ouvert à la co-construction. Après un temps de questions/réponses sur l'actualité du projet et un rappel du cadre des mesures ERC et mesures d'accompagnement, les participants ont été divisés en 4 groupes.

Chaque groupe devait proposer des mesures en les écrivant sur des feuilles de différentes couleurs (selon chaque thématique : vert pour les mesures environnementales, rouge pour les mesures paysagères, etc.). Ensuite, les propositions ont été lues et collées au mur. Puis, chaque participant a reçu 4 gommettes à coller sur les feuilles pour voter pour différentes idées de mesure.

Enseignements de la rencontre :

Cet atelier a marqué l'aboutissement de la démarche de concertation puisqu'il s'agissait du dernier moment de co-construction avant la finalisation du dossier de demande d'autorisation environnementale. Les propositions de mesure ont été nombreuses (une vingtaine), ce qui témoigne d'une bonne appropriation du sujet et d'une envie de faire profiter au mieux le territoire du projet éolien.

28 personnes ont participé à cet atelier.

Un compte rendu a été rédigé et communiqué aux participants ; celui-ci est annexé au présent bilan.

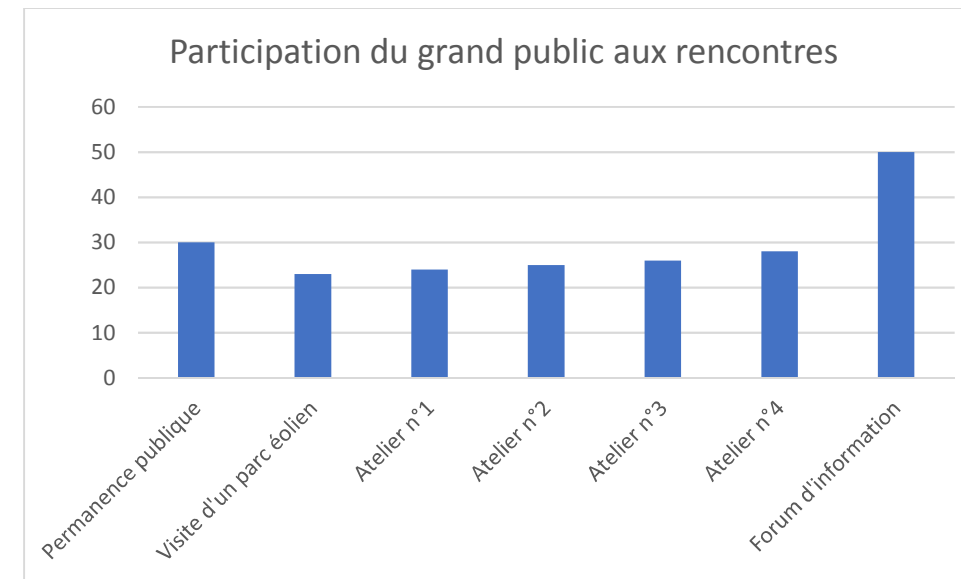


e) La démarche de concertation : tableau synoptique

Événement / Outil	Lieu	Public	Date
Permanence d'information	La Jarrie-Audouin	Habitants de La Jarrie-Audouin	13 octobre 2017
Etude de contexte	La Jarrie-Audouin	Rencontres individuelles avec élus, habitants et usagers du territoire	Février – avril 2018
Lettre d'information n°1	La Jarrie-Audouin	Habitants de La Jarrie-Audouin	Mai 2018
Visite d'un parc éolien	Mazeray-Bignay	Habitants de La Jarrie-Audouin	16 juin 2018
Festival Art en Ciel	La Jarrie-Audouin	Habitants de La Jarrie-Audouin et autres participants	1 ^{er} juillet 2018
Soirée Romane	La Jarrie-Audouin	Habitants de La Jarrie-Audouin et autres participants	29 juillet 2018
Lettre d'information n°2	La Jarrie-Audouin	Habitants de La Jarrie-Audouin	Août 2018
Atelier n° 1	La Jarrie-Audouin	Habitants de La Jarrie-Audouin et riverains	7 septembre 2018
Lettre d'information n°3	La Jarrie-Audouin	Habitants de La Jarrie-Audouin	Novembre 2018
Atelier n° 2	La Jarrie-Audouin	Habitants de La Jarrie-Audouin	23 novembre 2018
Lettre d'information n°4	La Jarrie-Audouin	Habitants de La Jarrie-Audouin	Avril 2019
Atelier n° 3	La Jarrie-Audouin	Habitants de La Jarrie-Audouin	13 avril 2019
Lettre d'information n°5	La Jarrie-Audouin	Habitants de La Jarrie-Audouin	Juin 2019
Atelier n°4	La Jarrie-Audouin	Habitants de La Jarrie-Audouin	21 juin 2019
Festival Art en Ciel	La Jarrie-Audouin	Habitants de La Jarrie-Audouin et autres participants	30 juin 2019
Soirée Romane	La Jarrie-Audouin	Habitants de La Jarrie-Audouin et autres participants	28 juillet 2019
Forum du projet éolien	La Jarrie-Audouin	Habitants de La Jarrie-Audouin et autres participants	6 septembre 2019
Inauguration du parc d'Antezant La Chapelle	Antezant La Chapelle	Habitants de La Jarrie-Audouin	20 septembre 2019

LE BILAN DE LA PARTICIPATION

a) La participation du public



Les données sur la participation présentées ci-dessus sont satisfaisantes, dans la mesure où une démarche de concertation sur un temps long vise plus l'implication tangible d'un groupe pour un travail constructif qu'une participation massive mais éphémère. La participation aux ateliers est même en légère croissance continue. Le forum d'information a, lui, démontré le réel intérêt des habitants pour le projet.

Par ailleurs, les personnes rencontrées lors des événements communaux n'ont pas été comptabilisées.

b) L'expression des opinions

Les temps d'échange organisés durant la démarche ont constitué le principal moyen d'expression pour les participants (questions, remarques, contributions). À ce jour, aucune question n'a été posée par mail.

Les thématiques ayant fait l'objet de plus de questionnements et de remarques au cours des rencontres sont les suivantes :

- L'intégration paysagère du projet éolien.
- La biodiversité et l'impact sur la chasse
- L'immobilier et l'éolien.
- Les retombées économiques et fiscales locales.
- Les émissions sonores liées au fonctionnement d'un parc éolien.
- Le balisage lumineux.

Nordex et Volkswind se sont efforcés d'apporter la réponse la plus complète et compréhensible par tous. Quelques questions ont nécessité un complément d'information, dans ces cas, les réponses ont été intégrées aux comptes rendus communiqués aux participants.



c) Evaluation de la démarche de concertation

Afin d'évaluer la démarche de concertation initiée depuis 2017, un questionnaire de satisfaction a été proposé aux riverains présents au forum d'information le vendredi 6 septembre 2019. 14 personnes ont répondu à cette enquête qui nous a permis de tirer les conclusions suivantes ainsi que certains commentaires que nous souhaitons valoriser ici :

1/ Quelle est votre **appréciation globale** de la démarche de concertation ?

Dîtes-nous en plus sur ce qui vous a intéressé, ce qui vous a déplu ou manqué, ce que nous pourrions améliorer...



80% des personnes interrogées s'estiment très satisfaites de la démarche. 20% sont satisfaites.

« La démarche était très satisfaisante. Il y a eu 6 réunions ainsi que tous les événements auxquels Nordex a participé. La concertation a permis d'avancer et d'évoluer tout en apportant des réponses à nos questions. »

2/ Lisez-vous les **lettres d'information** distribuée en boîtes aux lettres ?

« Les lettres sont diffusées à un bon rythme, après chaque atelier. Elles reprennent ce qui a été dit. Quand on n'a pas pu venir à la réunion c'est super. »



90% des personnes interrogées reçoivent et lisent les lettres d'information et pensent qu'elles sont diffusées à un **bon rythme**. Les 10% restant sont des habitants de communes limitrophes qui ne recevaient pas la lettre d'information.

3/ Avez-vous participé à une **visite d'un parc éolien** ?



70% des personnes interrogées ont pu **participer à la visite du parc éolien de Mazeray-Bignay** organisée en juin 2018 et s'estiment très satisfaites des explications fournies sur place.

« La visite était très instructive. Les techniciens étaient très compétents pour expliquer le fonctionnement des éoliennes et cela a permis de comprendre l'implantation d'un parc éolien. »

4/ Avez-vous déjà consulté le **site Internet** du projet www.jarrieaudouin.projet-eolien.com ?

Le contenu est-il satisfaisant ? Y-a-t-il des manques ? Que pourrions-nous améliorer ?

« Tous les comptes rendus d'ateliers sont dessus et les habitants le consultent. Il a été vu plus de 300 fois sur le site de la mairie. »



75 % des personnes interrogées ont eu **accès au site internet** et le consultent régulièrement.

5/ Avez-vous participé à des **ateliers de concertation** (septembre & nov. 2018, avril & juin 2019) ?

Ce que vous avez préféré ? Ce qui a manqué ? Ce que nous pourrions améliorer ? Etc



100% des personnes interrogées ont assisté à un atelier ou plus et plus de 90% estiment que la part accordée à la co-construction était très satisfaisante. (Réflexion et vote sur les mesures compensatoires et d'accompagnement ainsi que propositions d'emplacement pour les points de vue et les photomontages).

« Le meilleur atelier a probablement été celui sur les mesures compensatoires dont le budget est très intéressant et va nous permettre de mettre en place de belles actions en lien avec notre engagement écologique. »

« Le rythme des réunions était parfait. Ça ne sert à rien de faire des réunions pour rien. »

« Ce qui est bien avec Nordex c'est que vous êtes gentils, le dialogue est facile. On a aimé votre convivialité. On a les réponses à nos questions, vous expliquez tout très bien et tout de suite. On n'attend pas 2 mois. »

« Tout était bien approfondi, il manque juste une conclusion avec les résultats de l'analyse de vent. On a particulièrement apprécié de savoir quelles parcelles seraient concernées par l'implantation des éoliennes. Les photomontages donnent aussi une bonne approche mais il faudrait des photos plus grandes. »

« Il n'y a rien à redire sur la démarche. Vous nous avez bien informés. »

« La démarche de concertation était essentielle. Les éoliennes sont une pollution visuelle. Des mesures compensatoires sont donc indispensables, c'était important pour nous. »



CONCLUSION

a) Les enseignements de la démarche

En initiant une démarche de concertation volontaire parallèlement aux études techniques, nous avons souhaité offrir la possibilité aux habitants et acteurs du territoire de s'informer, de s'exprimer et de contribuer au projet éolien de la Jarrie-Audouin. Grâce au dispositif d'information et de concertation mis en place et détaillé ci-dessus, **cette démarche a permis d'atteindre les objectifs fixés.**

Le nombre de participants aux diverses rencontres a été en augmentation croissante passant de 25 personnes au 1^{er} atelier organisé en septembre 2018 jusqu'à 50 personnes au forum d'information se déroulant le 6 septembre 2019. Il est à noter que l'assiduité des participants aux différentes rencontres témoigne de leur engagement dans la démarche. La constance des participants a également permis une montée en compétences sur l'éolien, et en particulier sur le développement d'un projet.

Par ailleurs, le nombre de participants ainsi que le format des ateliers ont permis un cadre de dialogue de bonne qualité et de garantir la libre expression de tous. La quasi-totalité des participants à ces rencontres ont pris la parole, donné leur avis et échangé avec l'équipe-projet au cours de la réunion ou lors de temps d'échanges plus informels (soirées romanes, festival Art en ciel).

Enfin, notons que 100 % des habitants de la Jarrie-Audouin ont a minima été informés du projet de parc éolien et des avancées du développement par le biais des lettres d'information. Le site internet du projet a également permis de toucher les habitants des communes limitrophes qui ne recevaient pas directement la lettre d'information. En 2020, en préparation de l'enquête publique, Nordex et Volkswind proposeront aux maires dont les communes seront concernées un rendez-vous de présentation du projet et d'échanges sur les modalités d'information de leurs administrés. Le cercle d'information sera donc considérablement élargi.

La conclusion d'un partenariat entre Nordex et Volkswind en 2019 a modifié la séquence de concertation entamée, puisque les contours du projet présentés entre 2017 et fin 2018 ont été modifiés. Néanmoins, Nordex et Volkswind se sont efforcés de respecter les engagements pris envers les habitants dans l'élaboration de la trame finale d'implantation (respect d'une distance d'au moins 700 m aux habitations et implantation le long de la ligne haute tension pour respecter un espace de visibilité sur le bois depuis le bourg). La concertation volontaire s'est donc poursuivie jusqu'au dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale, et le dialogue se poursuivra jusqu'au terme de la procédure et bien sûr durant toute l'exploitation.

***Nordex et Volkswind remercient l'ensemble des personnes
ayant pris part à la concertation !***

b) Les engagements de Nordex France et Volkswind

Si la phase de concertation volontaire préalable au dépôt du dossier est désormais terminée, conformément à ses valeurs et à la démarche initiée localement, Nordex France et Volkswind souhaitent maintenir des liens étroits avec le territoire durant toute la poursuite du développement du projet, la phase de chantier et tout au long de la vie du parc.

Nordex France et Volkswind s'engagent notamment à :

- ❖ **Respecter les engagements pris durant la concertation vis-à-vis des habitants** quant à la trame d'implantation des éoliennes.
- ❖ **Informier l'ensemble du territoire de l'existence du projet** avant le déclenchement de l'enquête publique, en sollicitant les maires des communes concernées.
- ❖ **Mettre en place les mesures compensatoires et d'accompagnements telles que décidées en concertation avec les acteurs du territoire**, sous réserve d'autorisation du projet.
- ❖ **Maintenir un lien régulier avec le territoire**, élus et habitants de La Jarrie-Audouin et des lieux-dits les plus proches notamment, jusqu'à la mise en service du projet. À cet effet, la **diffusion d'une information régulière sur l'actualité du projet** (lettres, permanences, site Internet...) sera poursuivie.



ANNEXES

Annexe 1 : Lettre d'information n°1 (mai 2018)

PROJET ÉOLIEN LA JARRIE-AUDOUIN
Lettre d'information n°1
Mai 2018

LE MOT DU CHEF DE PROJET



Depuis un an, NORDEX France étudie l'opportunité de développer un projet éolien sur la commune de La Jarrie-Audouin. En plus de travailler dans le cadre de la transition énergétique, nous avons à cœur de faire de nos projets éoliens de véritables opportunités pour le développement des territoires. Pour relever ce défi, nous sommes convaincus que nous devons réaliser ce projet dans la transparence et en partenariat avec les acteurs du territoire.

Bien conscients de l'importance de vous donner des informations actualisées sur le projet, nous avons décidé de publier cette première lettre d'information. Vous y découvrirez également la démarche de concertation que nous avons imaginée avec différents représentants du territoire.

Nous comptons vivement sur votre participation afin de co-construire ensemble un projet de territoire qui vous ressemble !

Adrien Loiselet, chef de projet éolien

INVITATION

Venez visiter un parc éolien

Le samedi 16 juin de 9h00 à 12h00

et partager un moment convivial autour d'une collation.

Pour des raisons logistiques, merci de vous inscrire en contactant Mayllis Francisco communication@nordex-online.com 06 82 54 96 21 ou en vous inscrivant auprès de la mairie.

Au programme :

- Visite d'une éolienne
- Réponse à vos questions en compagnie d'un technicien de maintenance
- Casque de réalité virtuelle

Rendez-vous devant la mairie de La Jarrie-Audouin à 9h00

ÉOLIEN DE LA JARRIE-AUDOUIN, ARLE-T-ON ?

Y'ÉOLIENNES ?

Il faut 5 éoliennes soit une puissance de 22,5 MW. Cependant, la faisabilité et le projet ne pourront être déterminés sans des études de vents et les études environnementales.

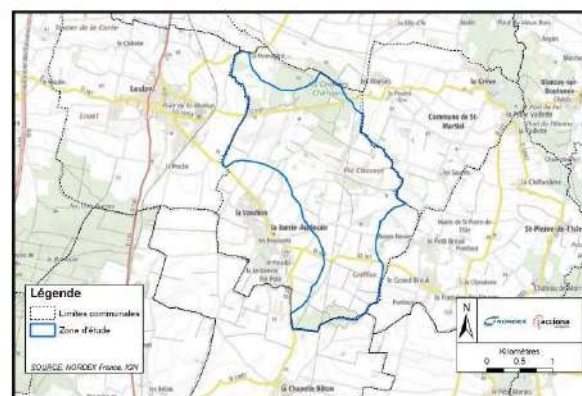
QUELLE PRODUCTION POUR LES ÉOLIENNES DE LA JARRIE-AUDOUIN ?

La production annuelle d'un parc de 15 MW à La Jarrie-Audouin est estimée à 40 GWh soit l'équivalent 40 fois la consommation de La Jarrie-Audouin.

CALENDRIER DU PROJET



LE TERRITOIRE DU PROJET



CONTACT: Adrien LOISELET, Chef de projet - Développement éolien aloiselet@nordex-online.com - 01 55 93 94 52
Nordex France 194, Avenue du Président Wilson 93210 LA PLAINE SAINT DENIS

Annexe 2 : Lettre d'information n°2 (août 2018)

PROJET ÉOLIEN LA JARRIE-AUDOUIN
Lettre d'information n°2
Août 2018

LE MOT DU CHEF DE PROJET



Dans le cadre du développement du projet éolien sur la commune de La Jarrie-Audouin, nous avons mis en place une démarche de concertation. La poursuite de la concertation se traduira par la mise en place d'ateliers de travail. Ces ateliers thématiques permettront aux habitants de s'informer sur le projet et, les études de faisabilité pour les participants de faire des propositions sur le projet. Ces ateliers, basés sur le dialogue, serviront à mieux comprendre et prendre en compte les contraintes et attentes de chaque partie, et ainsi garantir une meilleure visibilité sur le projet dans son ensemble.

Nous comptons vivement sur votre participation afin de co-construire un projet qui vous ressemble !

Adrien Loiselet, chef de projet éolien

INVITATION

1^{er} atelier de concertation

Le vendredi 7 septembre à 18h00

Dans le cadre du projet éolien à l'étude sur la Jarrie-Audouin, Nordex vous invite à une première réunion de travail.

Cet atelier sera suivi d'un moment d'échange autour d'une collation.

Pour des raisons logistiques, merci de vous inscrire en contactant Mayllis Francisco communication@nordex-online.com 06 82 54 96 21 ou en vous inscrivant auprès de la mairie.



NORDEX À LA JARRIE-AUDOUIN



Stand de l'atelier de concertation à la mairie de La Jarrie-Audouin, le 1^{er} juillet 2018. Tout est prévu pour répondre aux questions des habitants. Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à venir discuter avec nos conseillers.



Visite de l'éolienne de la Jarrie-Audouin. Les participants ont pu échanger avec des techniciens de maintenance de NORDEX France et le chef de projet Adrien Loiselet. Les participants ont pu avoir des informations précises sur les phases de développement, de construction et d'exploitation d'un parc éolien.



Les premières visites au parc éolien de Habsbény-Bigny à 400 mètres de la Jarrie-Audouin ont permis de mieux connaître les conditions de terrain et la proximité avec les habitations.



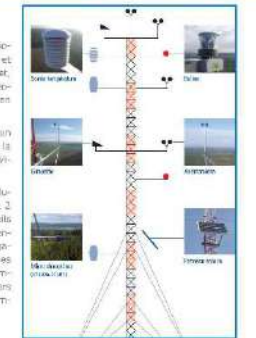
Échange avec les habitants de La Jarrie-Audouin le 20 juillet. L'atelier de concertation du projet éolien de La Jarrie-Audouin sera suivi d'un moment d'échange avec les habitants de la commune. Les ateliers de concertation se dérouleront sur les communes de La Jarrie-Audouin et de Habsbény-Bigny.

LES ÉTUDES EN COURS

MÂT DE MESURE DES VENTS

Dans le cadre de l'étude de faisabilité d'un projet éolien, il est essentiel de disposer de données récentes et fiables sur les caractéristiques locales de vent. En effet, la conception du parc (implantation et modèle d'éolienne) dépend en grande partie de la ressource en vent.

Par conséquent, afin d'obtenir des données fiables, un mât de mesure des vents a été installé au début de la zone de projet en Janvier 2018 pour une durée d'environ 2 ans. Ce mât est d'une hauteur totale de 100 m. Un mât de mesure anémométrique est équipé de plusieurs instruments de mesure : 5 anémomètres et 3 girouettes. Placés à différentes hauteurs, ces appareils collectent en continu des données afin de couvrir l'ensemble des saisons. Deux mâts à ultrasons sont également installés pour évaluer l'écoulement des éoliennes et des espaces qui pourraient être impactés par les éoliennes. Des mesures seront alors mises en place pour éviter, réduire et compenser l'impact éventuel.



L'ÉTUDE ACOUSTIQUE

Dans le cadre des études préalables au projet de parc éolien, des études acoustiques sont menées.

Il faut tout d'abord savoir que le silence total n'existe pas dans l'environnement : les bruits de fond du vent dans les arbres, les activités humaines générales sont aussi aux origines de bruits acoustiques différents. Par conséquent, le bureau d'étude en charge des études acoustiques commence par effectuer des mesures autour de la zone d'étude pour déterminer l'ambiance sonore existante. Il pourra ensuite analyser l'impact des éoliennes sur celle-ci, grâce à une modélisation.

Pour le projet éolien de la Jarrie-Audouin, ces études ont été lancées en Juin 2018. Ainsi, des appareils de mesure (sonomètres) ont été positionnés à l'extérieur des habitations les plus proches de la zone d'étude du projet. Sept points de mesure ont été choisis et l'enregistrement a duré quatre semaines.



LA VISITE D'UN PARC ÉOLIEN



La visite du parc éolien de Habsbény-Bigny a été une nouvelle façon d'informer la population sur l'aspect technique d'une éolienne et l'occasion d'expérimenter la proximité avec celles-ci. Les habitants de la Jarrie-Audouin ont ainsi pu échanger avec des techniciens de maintenance de NORDEX France et le chef de projet Adrien Loiselet. Les participants ont pu avoir des informations précises sur les phases de développement, de construction et d'exploitation d'un parc éolien. Cette visite de parc a permis aux participants d'acquiescer le projet éolien de la Jarrie-Audouin et de mieux se projeter sur ce qui pourrait être le projet éolien de la Jarrie-Audouin.

PAROLES DE PARTICIPANTS

- "J'ai apprécié davantage par les études et le développement de projet, je me suis senti plus en confiance et plus sûr de moi, surtout au regard de la mise en place de l'éolienne et de la participation des citoyens."
- "C'est une très bonne initiative, transparente et claire, qui a répondu à mes questions sur le fonctionnement d'une éolienne et la participation des citoyens."
- "Cette visite m'a permis de mieux connaître les conditions de terrain et la proximité avec les habitations."

LES CHIFFRES CLÉS



CONTACT: Adrien LOISELET, Chef de projet - Développement éolien aloiselet@nordex-online.com - 01 55 93 94 52
Nordex France 194, Avenue du Président Wilson 93210 LA PLAINE SAINT DENIS



Annexe 3 : Lettre d'information n°3 (janvier 2019)

PROJET ÉOLIEN LA JARRIE-AUDOUIN
Lettre d'information n°3
Novembre 2018

LE MOT DU CHEF DE PROJET

Les premiers résultats de la démarche concertation initiée en octobre 2017 – encouragés à poursuivre dans une dynamique de co-construction – ont permis de définir la Zone d'Implantation Potentielle du projet (ZIP). Celle-ci a été définie en superposant les contraintes spatiales sur la cartographie des données existantes (routes, lignes électriques, la distance aux infrastructures existantes (routes, lignes électriques), la distance aux habitations, etc.).

Le 1^{er} atelier du 7 septembre dernier était une étape d'information nécessaire avant d'engager une phase de réflexion active sur la trame d'implantation. Si des interrogations subsistent, NORDEX s'engage à apporter aux participants une information transparente et détaillée, sur chaque problématique soulevée par le projet.

Nous vous remercions pour votre participation et comptons sur vous pour le futur atelier.

Bonne lecture.

Adrien LOISELET, chef de projet éolien

LES ÉTUDES EN COURS

LA TRAME D'IMPLANTATION

La carte ci-dessous représente la Zone d'Implantation Potentielle du projet (ZIP). Celle-ci a été définie en superposant les contraintes spatiales sur la cartographie des données existantes (routes, lignes électriques, la distance aux infrastructures existantes (routes, lignes électriques), la distance aux habitations, etc.).

INVITATION
2^{ème} atelier de concertation
Le vendredi 23 novembre à 18h00
Mairie de La Jarrie-Audouin

Dans le cadre du projet éolien à l'étude sur La Jarrie-Audouin, NORDEX vous invite à une deuxième réunion de travail.

Cet atelier sera suivi d'un moment d'échange autour d'une collation.

Pour des raisons logistiques, l'entrée de votre lettre en contactant Marie-Francoise.choisard@nordex-online.com, 05 52 51 95 21 ou en vous inscrivant auprès de la mairie.

COMMENT CONCEVOIR LA TRAME D'IMPLANTATION ?

QU'EST-CE QUE LE BILLAGE ?

À l'arrière de chaque turbine est installé un système d'orientation. Dans ce système, le village du vent est d'origine jusqu'à la première distance à respecter (c'est-à-dire la distance minimale de séparation du vent). Un équipement est nécessaire pour que la distance de séparation soit respectée de son côté, par le village de la première distance.

Les orientations de nuit de manière à la pollution et l'orientation des vents dominants les vents et le nombre d'heures.

Les résultats de l'étude de vent seront disponibles en février 2019 suite à la résolution du détail de la campagne de mesure.

NORDEX À LA JARRIE-AUDOUIN

FOCUS SUR L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

L'étude paysagère identifie les paysages et les éléments à préserver. Cet exercice de cadrage permet de concevoir une trame d'implantation « de manière à préserver le paysage ». L'implantation des éoliennes se doit d'être, dans la mesure du possible, de manière à préserver les paysages de la zone d'étude.

En ce sens, le travail du bureau d'études consiste à :

- 1 - Repérer les figures marquantes de chaque site paysagère.
- 2 - Réaliser un inventaire des éléments naturels et bâtis remarquables.
- 3 - Évaluer les impacts visuels de la venant de l'éolien.
- 4 - Proposer des mesures « billes, billes, billes, billes ».

Une implantation est de 5 à 10 fois la hauteur de la zone d'implantation potentielle (ZIP), la possibilité de la distance minimale de séparation de la zone d'implantation potentielle (ZIP) par rapport à la zone d'implantation potentielle (ZIP) par rapport à la zone d'implantation potentielle (ZIP).

Les paysagistes étudient quatre paramètres :

- Le caractère paysagère
- Le caractère paysagère
- Le caractère paysagère
- Le caractère paysagère

L'objectif doit d'expliquer les différentes étapes d'un projet éolien et de respecter les contraintes que nous devons prendre en compte pour installer des éoliennes sur la commune.

QUELQUES IDÉES REÇUES SUR L'ÉOLIEN

"LES ÉOLIENNES SONT TRÈS BRUYANTES."

À 500 mètres de distance, le bruit d'une éolienne est de 30 décibels, soit l'équivalent d'une conversation chuchotée. Pour le projet éolien de La Jarrie-Audouin, la distance minimale des éoliennes aux habitations est de 700 mètres environ, ce qui réduit encore la perception de bruit.

"UN PARC ÉOLIEN FAIT PERDRE DE LA VALEUR AUX BIENS IMMOBILIERS."

Plusieurs études ont démontré que la présence d'éoliennes n'a aucune influence notable sur les valeurs immobilières car elle est limitée dans le temps. Ainsi la réévaluation des notaires signale-t-elle : « La présence d'un parc éolien génère des inquiétudes avant son implantation. Elle peut entraîner une baisse de valeur sur le marché immobilier avant qu'un projet ne se réalise dans que dans les mois qui suivent l'implantation des éoliennes. Par contre, il s'agit d'une baisse temporaire pour reproduire son cours normal. »

"LE CHANTIER ÉOLIEN VA DÉTÉRIORER LES CHEMINS AGRICOLES."

La configuration des chemins d'accès et des axes de grutage est soigneusement étudiée en concertation avec les exploitants agricoles ou les communes de manière à conserver le moins d'espace cultivable possible en fonction des contraintes agricoles, paysagères et techniques.

Les chemins d'accès s'appuieront au maximum sur les chemins existants qui seront renforcés et entretenus via une indemnité annuelle versée par NORDEX.

Atelier de concertation du 7 septembre à La Jarrie-Audouin

LES CHIFFRES CLÉS

- 15 à 22,5 MW Installés au nord et à l'est de la commune
- 165 à 180 M Hauteur en bout de pale
- 40 GWH Soit l'équivalent de 40 fois la consommation de la Jarrie-Audouin

NORDEX France
100, Avenue du Président Wilson 93110 LA PLAINE SAINT-DENIS

Annexe 4 : Lettres d'information n°4 et 5 (avril et juin 2019)

PROJET ÉOLIEN DE LA JARRIE-AUDOUIN
Lettre d'information
Avril 2019

Un projet éolien unique à La Jarrie

Monsieur, Monsieur,

Comme vous le savez, nos sociétés NORDEX et VOLKSWIND étudient toutes deux les modalités de réalisation d'un projet éolien dans votre commune. En effet, le développement de l'éolien est lié à la libre proposition des entreprises soumissionnaires qui ont le droit de proposer le développement, en matière de transition énergétique, de nouvelles Programmes Pluriannuels de l'Énergie (PPE) au sujet de 34 GW à horizon 2025 contre 15 GW installés début 2019. Le Conseil municipal de La Jarrie-Audouin a ainsi décidé en faveur du lancement d'études préliminaires en 2017.

Avec la préoccupation de réaliser un projet cohérent, surtout d'un point de vue paysager, nous avons décidé d'être nos forces et nos efforts pour présenter un projet unique. Nous avons pris le temps de travailler sur ce projet avant de pouvoir vous le présenter. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas eu d'échec depuis le 2018 et nous vous prions de nous en excuser.

Aujourd'hui, nous vous convions à une balade conviviale dans le bourg et la zone de projet samedi 13 avril. Nous vous remercions pour votre accueil, vos idées, vos remarques et les photographes qui ont permis de visualiser les éoliennes. Nous profiterons de cette occasion pour répondre à toutes vos questions. Nous espérons vous y voir nombreux !

Adrien LOISELET
Responsable régional
NORDEX France

Paul ZUNINO
Chef de projet
NORDEX France

Benjamin GRANGE
Chef de projet
VOLKSWIND

INVITATION
Balade exploratoire du projet éolien
Samedi 13 avril 2019 à 14h00
Rendez-vous à la Mairie de La Jarrie-Audouin

Programme :
Présentation de l'état de l'étude de projet
Présentation de l'implantation des éoliennes et des principes de l'étude paysagère
Présentation des résultats de l'étude paysagère

Un goûter convivial sera proposé
Durée prévisionnelle : 2 h

Inscription en mairie ou auprès de : RZunino@nordex-online.com

PROJET ÉOLIEN DE LA JARRIE-AUDOUIN
Lettre d'information
Juin 2019

Finaliser la co-construction du projet

Monsieur, Monsieur,

Nos sociétés NORDEX et VOLKSWIND étudient conjointement depuis début 2019 le potentiel éolien dans votre commune de La Jarrie-Audouin. Vous avez été nombreux à participer à la balade exploratoire que nous avons organisée en avril dernier et nous vous en remercions.

À cette occasion, nous avons présenté les contours de notre projet commun : un projet cohérent d'un point de vue paysager et respectueux de l'environnement. Celui-ci porte désormais sur 8 éoliennes d'une puissance de 4,5 MW chacune (soit 36 MW au total). La production de ce parc est estimée à plus de 100 GWh, soit la consommation électrique de 20 000 foyers : un projet qui incarne pleinement la transition écologique et énergétique. Nous vous invitons à consulter les résultats des différentes études réalisées sur le site Internet du projet : <http://www.jarrieaudouin.projet-eolien.com>

Aujourd'hui, le projet entre dans sa phase finale, puisque sera déposée en préfecture en septembre. Il nous reste à finaliser ensemble la conception des mesures compensatoires et d'accompagnement (explicites et implicites). C'est le programme de prochain atelier, auquel nous espérons vous faire passer nombreux !

Adrien LOISELET
Responsable régional
NORDEX France

Paul ZUNINO
Chef de projet
NORDEX France

Benjamin GRANGE
Chef de projet
VOLKSWIND

INVITATION
4^{ème} atelier de concertation
Vendredi 21 juin 2019 à 18h00
Rendez-vous à la Mairie de La Jarrie-Audouin

Programme :
Point sur l'avancée des études et le calendrier du projet
Définition des mesures compensatoires et d'accompagnement

Cet atelier sera suivi d'une collation

Inscription en mairie ou auprès de : RZunino@nordex-online.com

Les photomontages sont prêts !

Lors de l'atelier du 23 novembre 2018, nous nous sommes posés le point de vue, présent et absent sur la carte ci-dessous, pour réaliser des photomontages. Ceux-ci servent à visualiser les éoliennes sur le paysage existant, le font partie intégrante du dossier de demande d'autorisation environnementale d'un parc éolien.

Les photomontages seront présentés le samedi 13 avril à l'implantation des prises de vue.

Élaborer ensemble les mesures compensatoires et d'accompagnement

Un projet éolien ne se limite pas à l'implantation d'éoliennes. Il se réalise dans un écosystème et se construit comme un projet de territoire. Dans ce cadre, et comme tout projet qui a un impact sur son environnement, il s'accompagne de mesures de compensation, qui visent à compenser ou contrebalancer les impacts. Des mesures d'accompagnement peuvent également être prévues afin que le parc profite à tout le territoire.

Ces mesures seront définies avec vous le samedi 13 avril !

Quelques exemples de mesures :

- Aménagement paysager :** Ex : plantation d'arbres, de haies, de vergers pour améliorer l'impact paysager.
- Amélioration du cadre de vie :** Ex : développement de lignes d'éclairage, aménagement de zones de jeux, de pistes cyclables, de zones de détente, etc.
- Biodiversité :** Ex : plantation de haies, de bosquets, de champs secs, de zones de biodiversité, etc.
- Restauration écologique :** Ex : plantation de prairies fleuries, aménagement de fossés, aménagement de zones de biodiversité, etc.

LA TRAME D'IMPLANTATION FINALE

La trame d'implantation présentée ci-dessous, est le fruit d'études environnementales, paysagères et acoustiques réalisées par les bureaux d'études spécialisés, ainsi que des principales contraintes réglementaires. Une implantation en lien avec la ligne haute tension et un alignement maximal aux habitations ont été retenus. Les éoliennes les plus proches des habitations (E1 et E2) respectent la distance minimale définie ensemble lors des précédents ateliers de concertation (700 mètres).

Plus d'informations sur les différentes études : <http://www.jarrieaudouin.projet-eolien.com>

Élaborer ensemble les mesures compensatoires et d'accompagnement

Un projet éolien ne se limite pas à l'implantation d'éoliennes. Il se réalise dans un écosystème et se construit comme un projet de territoire. Dans ce cadre, et comme tout projet qui a un impact sur son environnement, il s'accompagne de mesures de compensation, qui visent à compenser ou contrebalancer les impacts. Des mesures d'accompagnement peuvent également être prévues afin que le parc profite à tout le territoire.

Ces mesures sont à l'ordre du jour du prochain atelier, le 21 juin. Elles seront définies ensemble, n'hésitez pas à venir avec vos idées !

Quelques exemples de mesures :

- Aménagement paysager :** Ex : plantation d'arbres, de haies, de vergers pour améliorer l'impact paysager.
- Amélioration du cadre de vie :** Ex : développement de lignes d'éclairage, aménagement de zones de jeux, de pistes cyclables, de zones de détente, etc.
- Biodiversité :** Ex : plantation de haies, de bosquets, de champs secs, de zones de biodiversité, etc.
- Restauration écologique :** Ex : plantation de prairies fleuries, aménagement de fossés, aménagement de zones de biodiversité, etc.



Annexe 5 : Compte rendu de l'atelier n°1 (septembre 2018)

**PROJET EOLIEN
DE LA JARRIE AUDOUIN**
NORDEX FRANCE
Compte-rendu de l'atelier N°1
Vendredi 7 septembre 2018 – Mairie de La Jarrie Audouin

- Les participants à l'atelier**
- Étaient présents :**
- M. Jacky Raud, maire de La Jarrie Audouin
 - Mme Martine Raud
 - Mme Jacqueline Valachi
 - M. et Mme Jean Pierre et Florence Lebroc
 - Mme Pierrette Augé
 - M. Gilles Gautreau
 - M. Pierre Texier
 - M. et Mme Robert et Nicole Cadrouil
 - M. Michel Thiroux
 - Mme France Alizard
 - Mme Geneviève Masse
 - M. Didier Bouyer
 - Mme Hélène Maczkowiak
 - M. et Mme Gérard et Danie Robert
 - M. Christophe Grenon
 - M. Jean Paul Heyden
 - Mme Martine Wenzel
 - M. Frédéric Lamaison
 - Mme Sonia Mennesson
 - M. Frédéric Beauaud
 - M. Hervé Bidault
- L'équipe NORDEX France :**
- Adrien LOISLET, chef de projet
 - Maïlys FRANCISCO, chargée de concertation et de communication

Le contenu des ateliers

- Présentation de Nordex / retour sur l'étude de contexte / les contraintes du territoire
- Atelier sur le calendrier d'un projet éolien
- Atelier sur les contraintes d'implantation

Vos questions et nos réponses sur la présentation

Pourquoi mettre des éoliennes à la Jarrie-Audouin ?
Le territoire de la Jarrie-Audouin est propice à un projet éolien. Peu de contraintes en dehors des bassins et de la ligne haute tension, les études (vent, biodiversité, paysage, acoustique) confirment ou non la faisabilité d'un projet sur la zone.

Est-ce qu'il y aura plus de 5 éoliennes ?
Nous ne pouvons pas nous engager à la suite des autres sociétés travaillant sur le territoire mais nous avons prévu, pour le projet Nordex, de suivre les vœux du conseil municipal qui pour le moment préconise un projet de 4 à 5 éoliennes.

La loi des 500 m d'éloignement aux habitations était faite pour les 1ères éoliennes qui ne faisaient à l'époque que 60 m de hauteur mais entre-temps les éoliennes ont doublé ou triple de taille, est-ce que la distance ne devrait pas évoluer ?
La loi nous impose une distance d'éloignement minimum de 500 m mais il est vrai que cette distance peut paraître un peu faible au regard des nouvelles éoliennes et de leurs dimensions. Ainsi, nous ferons le maximum pour nous éloigner davantage jusqu'à 600 ou 700 m à minima des premières habitations.

En Bavière un arrêté prévoit d'installer les éoliennes à 3 fois la taille des éoliennes des habitations, pourquoi ne fait-on pas la même chose en France ?
La Bavière impose même une distance de 30 fois la hauteur des éoliennes. NORDEX n'est pas le législateur et ne peut pas prendre position sur ce sujet.

Comment se fait-il qu'il y ait une autre société qui ait un projet sur le territoire ?
Chaque porteur de projet est libre de démarcher les communes pour réaliser la faisabilité d'un parc éolien. La commune ne peut s'y opposer. La charte éthique signée par les professionnels de l'éolien stipule malgré tout qu'aucune démarche ne doit être engagée sans l'aval du conseil municipal. On peut donc regretter que certaines sociétés ne respectent pas ce point précis de la charte.

Une éolienne ça fait du bruit !
Une éolienne émet 2 types de bruits distincts : un bruit électromécanique dans la nacelle et le transformateur qui n'est audible qu'à proximité immédiate de l'éolienne et un bruit aérodynamique lorsque la pale passe devant le mât. Aujourd'hui du fait des évolutions technologiques, les éoliennes sont de plus en plus silencieuses et à une distance de plus de 500 m on ne les entend quasiment plus.

Vos questions et nos réponses sur les ateliers

Sur quel poste assure sera raccorder le parc ?
Le poste source de raccordement est en effet le plus près du parc mais c'est Enedis (ex-EDF) qui étudie et gère le raccordement, le coût restant à la charge du développeur éolien. Dans le cas du projet de La Jarrie-Audouin, ce serait probablement le poste de St-Jean-d'Angély.

Quelle est la durée de vie d'une éolienne ?
Les éoliennes déjà installées ont été conçues pour produire facilement pendant 20 ans. Sur les dernières générations d'éoliennes on parle plutôt de 25 - 30 ans.

À partir de quelle vitesse du vent une éolienne fonctionne-t-elle ?
La vitesse minimale du vent doit être de l'ordre de 10 km/h à l'avaloir de l'éolienne pour faire fonctionner une éolienne. Sa vitesse nominale est atteinte pour des vents de 20 à 25 km/h.

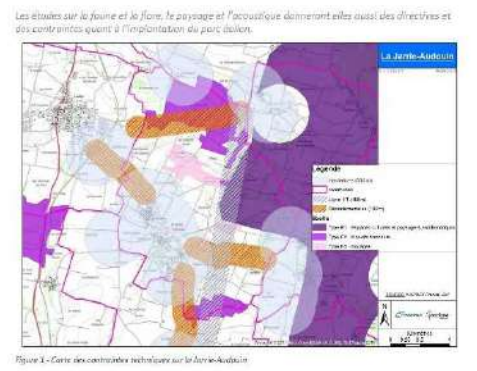
Que se passe-t-il si on démonte les éoliennes avant la fin du bail ? Les propriétaires et exploitants de parcelle sont-ils toujours rémunérés ?
Une fois le parc démonté, les terrains sont remis en état et l'exploitation éolienne n'y a plus de part, donc plus de location des terrains et les propriétaires et exploitants ne sont plus rémunérés au titre du parc éolien.

Combien de temps va rester le mât de mesure de vent ?
Le mât de mesure de vent est installé pour 2 années complètes afin de consolider le modèle statistique et de diminuer les incertitudes liées aux prévisions. Ces données sont également utilisées à d'autres fins que celles de Nordex France afin d'avoir une idée plus précise des niveaux de vent sur l'ensemble de la vie du projet.

Est-ce qu'il y a d'autres retombées pour les habitants des communes ?
Les retombées fiscales, les mesures compensatoires et d'accompagnement sont autant de moyens qui bénéficient à la commune et aux collectivités et qui peuvent être mis à profit pour améliorer les équipements et les services locaux aux bénéfices des habitants. Nous proposons aussi des projets avec du financement participatif. Ainsi, le parc éolien rapporte directement des revenus qui peuvent être utilisés par la commune. Le financement participatif sera abordé plus en détail au cours d'un prochain atelier.

Quelles retombées fiscales pour la commune ?
Les retombées fiscales sont en grande partie reversées à la Communauté de Communes car la commune de La Jarrie-Audouin est sous le régime de la fiscalité Professionnelle Unifiée. Nous proposons aussi des projets avec du financement participatif sur les Impôts Locaux de l'ordre de 1 000 € par éolienne et par an. À terme une partie de l'ICI intercommunal (à hauteur de 20%) devrait pouvoir être reversé à la commune, soit environ 4 000 € par éolienne et par an.

Qui sont les investisseurs des parcs éoliens ?
Les investisseurs sont parfois des investisseurs Français mais aussi des groupements étrangers comme USA ou des régies d'électricité de ville étrangères. Les investisseurs peuvent être plus locaux, les collectivités ou les riverains du parc ou des régies locales comme SOREGES dans la Nièvre.



Annexe 6 : Compte rendu de l'atelier n°2 (novembre 2018)

**PROJET EOLIEN
DE LA JARRIE AUDOUIN**
NORDEX FRANCE
Compte-rendu de l'atelier N°2
Samedi 23 novembre 2018 – Mairie de La Jarrie Audouin

- Les participants à l'atelier**
- Étaient présents :**
- M. Jacky Raud, maire de La Jarrie Audouin
 - Mme Martine Raud
 - M. Pierre Texier
 - M. et Mme Robert
 - M. Michel Thiroux
 - M. Cadrouil
 - M. Gilles Gautreau
 - Mme Hélène Maczkowiak
 - M. Hervé Bidault
 - M. Jean Paul Heyden
 - M. et Mme Jean Pierre et Florence Lebroc
 - Mme France Alizard
 - M. Guy Sirey
 - Mme Pierrette Augé
 - M. René Bidault
 - Mme Martine Wenzel
 - M. Paul Heyden
 - M. Didier Bouyer
 - Mme France Alizard
 - Mme Geneviève Masse
- L'équipe NORDEX France :**
- Adrien LOISLET, chef de projet
 - Paul Zamora, chef de projet
 - Maïlys FRANCISCO, chargée de concertation et de communication

Le contenu des ateliers

- Planifier sur le planning et les contraintes de territoire
- Le fonctionnement d'une éolienne
- Atelier sur le paysage
- Atelier sur l'acoustique

Vos questions et nos réponses :

Le fonctionnement d'une éolienne

Est-ce que la direction des pales est commandée automatiquement ?
Oui les pales s'orientent grâce à un moteur interne (le pitch), tout comme la nacelle sur le mât de 90m. Les angles des pales sont ajustés pendant la durée d'opération en fonction de la direction du vent pour maximiser la production. Une éolienne peut tourner sur elle-même à 360° pour se positionner automatiquement face au vent. Le vent tourne dans le sens des pales et l'éolienne produit de l'électricité. Cette fonction est automatiquement commandée par le pilote.

Est-ce qu'on peut mettre les pales en direction autrement qu'à distance ?
Mettre en panne ou éteindre les pales est une fonction de sécurité. Les pales sont toujours orientées face au vent. L'orientation des pales est contrôlée par le pilote de l'éolienne. Les pales ne peuvent pas être orientées manuellement.

À quelle vitesse de vent s'arrête l'éolienne ?
Le pilote de l'éolienne arrête l'éolienne automatiquement à partir de 10 km/h de vent pour protéger les pales. Les pales ne peuvent pas tourner que le vent est à l'arrêt ou à l'arrêt de la nacelle. Le vent est toujours présent et il y a toujours du vent au-dessus de la nacelle. Le vent est toujours présent et il y a toujours du vent au-dessus de la nacelle.

Est-ce qu'il y a déjà eu un incendie dans une éolienne ?
Oui une éolienne a été incendiée par un incendie qui a été causé par un défaut de l'éolienne. Le vent est toujours présent et il y a toujours du vent au-dessus de la nacelle. Le vent est toujours présent et il y a toujours du vent au-dessus de la nacelle.

Est-ce que là où il y a des parcs éoliens on n'a plus cher l'électricité ?
Non parce que l'électricité est un bien commun et qu'elle est produite par les parcs éoliens. L'électricité produite n'est pas distribuée gratuitement. L'électricité produite n'est pas distribuée gratuitement. L'électricité produite n'est pas distribuée gratuitement.

Le paysage

Vous parlez de réduire la taille d'une éolienne pour diminuer son impact dans le paysage. Quelle est la taille minimum d'une éolienne aujourd'hui ?
Les éoliennes les moins hautes que nous envisageons sur ce projet font 150m en bout de pale. Le projet éolien de La Jarrie-Audouin pourrait accueillir des éoliennes de 180 m en bout de pale. La taille du mât est souvent ce qui impacte le plus le paysage étant fixe. Le rotor, mobile, est moins perceptible. À taille équivalente, une éolienne avec un mât plus petit mais un rotor plus grand sera moins prégnante dans le paysage que son homologue inversement proportionnée.

Depuis l'abbaye de St Jean d'Angély on voit les éoliennes, pourquoi ?
Les éoliennes visibles depuis les tours de l'abbaye de St-Jean sont issues de deux permis de construire. Par exemple, le projet de Mazeray a été construit en 2012 avec un permis datant de 2005. À l'époque la réglementation était différente, aujourd'hui ce parc serait certainement refusé. Il faut aussi bien différencier les deux notions de visibilité (ou inter visibilité) et de co-visibilité. La première indique que le projet est visible depuis le lieu où l'on se trouve pendant que la seconde indique que les éoliennes et le monument sont visibles dans le même champ visuel depuis un point tiers.

L'acoustique

À quelle vitesse de vent les éoliennes sont les plus bruyantes ?
Au regard des courbes acoustiques, on se rend compte que les éoliennes émettent plus de bruit entre 10 et 40 km/h, au-delà, le bruit des éoliennes n'augmente pas.

Dans l'environnement, pour des vitesses de vent faibles, les bruits sont peu perceptibles. À partir de 20 km/h le vent dans la végétation et le bruit existant génère un bruit supérieur à celui des éoliennes. Ainsi, c'est lors des épisodes de vents assez faibles que les éoliennes risquent de n'être pas le plus. Mais fort heureusement, pour ces vents faibles, les vitesses de rotation des éoliennes sont faibles et donc le bruit émis l'est aussi. Contrairement à ce qu'on pourrait donc penser, pour des vents forts, le bruit des éoliennes est couvert par les bruits ambiants déjà existants.

Rappelons tout de même que, quelle que soit la vitesse du vent et sa direction, le projet se doit d'être en parfaite adéquation avec le règlement acoustique en vigueur.



Annexe 7 : Compte rendu de l'atelier n°3 (avril 2019)

PROJET ÉOLIEN DE LA JARRIE AUDOUIN

Nordex France – Volkswind
Compte-rendu de l'atelier N°3
Samedi 13 avril 2019 – La Jarrie-Audouin



Les participants à l'atelier

- Étaient présents :
- M. Jady Roud, maire de La Jarrie-Audouin
 - Mme Martine Itaud
 - M. Pierre Tassin
 - Mme Anita Teider
 - M. Gérard Robert
 - M. Michel Throux
 - Mme Hélène Mackowiak
 - Mme Pierrette Augé
 - Mme Françoise Allard
 - M. Guy Seguy
 - Mme Martine Wertzio
 - M. Paul Poujet
 - Mme Danièle Dantec
 - Mme Monique Durion
 - M. J-Paul Heyden
 - M. Robert Danis
 - M. Jacky Bonneau
 - M. Thierry Roy
 - Mme Nicole Adrien
 - Mme Simone Lachetau-Bertin
 - Mme Martine Grenon
 - Mme Marie-Noëlle Giraud Suraud
 - M. Louis Chapentier
 - Mme Françoise Charpenier
 - M. Jacques Grenon
 - M. Guy Marel

L'équipe Nordex France :

- Adrien Lebellet, responsable régional
- Paul Zunino, chef de projet
- Laurent Lavarec, responsable études environnementales
- Simon Vandenaude, responsable concertation
- Louisa Guérin, assistante cheffe de projet

L'équipe Volkswind :

- Benjamin Grange, chef de projet

Le programme de l'atelier

- L'actualité du projet : le partenariat Nordex – Volkswind
- Présentation du résultat des études environnementales de site
- Présentation des variantes de trames d'implantation et photomontages de site
- Échange sur les mesures compensatoires et d'accompagnement

Vos questions et nos réponses :

Sur l'actualité du projet

Pourquoi avez-vous fait un partenariat Nordex – Volkswind ?
Nous étions auparavant en concurrence car c'est ainsi qu'est organisé le développement éolien en France. En conséquence jusqu'à la fin 2018, deux projets étaient menés en parallèle sur le territoire. Un projet Nordex de 5 éoliennes et un projet Volkswind d'environ 12 éoliennes. Nous avons choisi de mettre nos études en commun pour proposer un projet unique : plus cohérent du point de vue paysager et plus de chance d'être accepté. La concertation que nous avons initié avec vous (en particulier) depuis le début du projet nous a permis d'avancer ensemble et construire un réel projet de territoire.

Les entreprises sont-elles fusionnées ?

Les deux projets sont fusionnés en un seul, mais Nordex et Volkswind restent deux entreprises séparées. Le partenariat ne porte que sur le projet éolien de La Jarrie-Audouin.

Qu'est-ce qui change pour les propriétaires de terrains concernés ?

Il n'y a aucun déplacement. Les propriétaires et exploitants qui ont signé une convention avec Nordex restent liés à Nordex, ceux qui ont signé avec Volkswind restent liés à Volkswind, les conditions sont attendues pour tous.

Les enjeux écologiques

Quels sont les impacts pendant la phase travaux ? Sont-ils pris en compte ?

L'étude d'impact évalue effectivement certains des impacts temporaires pendant la phase chantier et des impacts permanents locaux des éoliennes sont évités en priorité. Le chantier est évidemment un enjeu, et des recommandations sont énoncées pour éviter, réduire ou compenser les impacts, par exemple en choisissant une période de l'année la moins impactante pour les espèces sensibles.

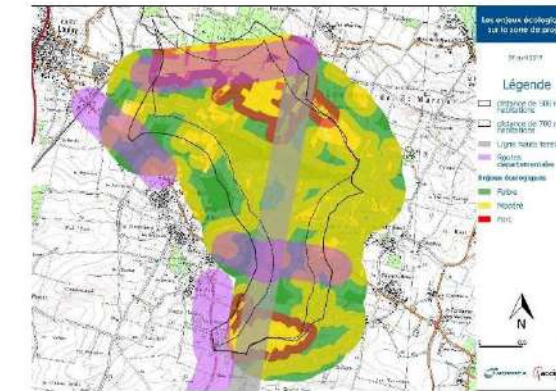
Une fois le parc mis en service, qu'est-ce que les mesures sont bien mises en place ?

Des bureaux d'études indépendants réalisent les contrôles sur demande des inspecteurs des services de l'Etat (DREAL). Par exemple au survol de l'aéroport de Favières ou près des éoliennes peut être réalisé selon un protocole précis.

Les enjeux « forts » en rouge sur la carte sont-ils réhabilités ?

Nous essayons de faire au mieux et de s'adapter au maximum de ces zones à enjeux forts. Il y a cependant des arbitrages à faire entre les différentes études (environnementales, paysagères,

acoustiques...) pour dégager de tout ceci une implantation cohérente. En effet, les zones à enjeux écologiques les plus faibles sont aussi les plus proches des habitations...

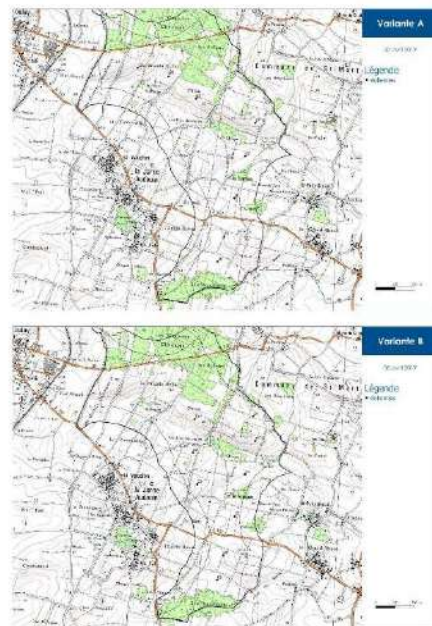


L'implantation et les photomontages

Combien d'éoliennes sont finalement envisagées ?

Nous présentons deux variantes, entre 8 et 9 éoliennes. Néanmoins, c'est pourquoi nous vous présentons les photomontages, le nombre est moins important que l'implantation. 5 éoliennes en bordure du village à 500 m des habitations impactent bien plus le paysage que 8 ou 9 implantées suivant les recommandations d'une étude paysagère. Les ateliers de concertation précédents avaient fait ressortir deux souhaits : 1) une implantation le long de la ligne HT pour laisser un espace de visibilité depuis le bourg sur le bois et 2) Distance des éoliennes aux habitations : au moins 700m. La variante B comporte plus d'éoliennes mais respecte ces 2 volontés des habitants.

Les deux variantes présentées lors de l'atelier et rappelées ci-dessous ne sont pas définitives. Les études n'étant pas encore toutes terminées, des ajustements peuvent encore être réalisés.



Les éoliennes sont déjà partout dans le paysage... que peut-on faire ?
Les éoliennes sont effectivement visibles depuis de nombreux points de vue, et les photomontages réalisés (voir ci-dessous) servent justement à vous présenter cette visibilité. Pour la réduire, il est possible de créer des masques visuels (haies, lignes d'arbres...) depuis certains endroits dans le cadre des mesures de réduction. Par ailleurs, ces mesures peuvent également compenser cet impact paysager en en réduisant un autre (enfouissement de lignes électriques par exemple).





Annexe 8 : Compte rendu de l'atelier n°4 (juin 2019)

PROJET ÉOLIEN DE LA JARRIE AUDOUIN

Nordex France – Volkswind

Compte-rendu de l'atelier N°4

La Jarrie-Audouin – Vendredi 21 juin 2019 –



Les participants à l'atelier

Étaient présents :

- M. Jacky Raud, maire de La Jarrie Audouin
- M. Maxime Tachet
- Mme Nathalie Garnier
- Mme Keith Mason
- M. J-Paul Heyden
- Mme Patricia Thiroux
- M. Michel Thiroux
- M. René Rolland
- M. Julien Gauthier
- Mme Florence Lebot
- Mme Martine Kaud
- Mme Françoise Charpentier
- M. Jean-Pierre Chatellier
- Mme Chloéine Chatellier
- M. Louis Charpentier
- Mme Odile Coste
- Mme Danièle Dantes
- Mme France Alzard
- Mme Jacqueline Valacht
- M. Guy Seguy
- Mme Herveette Augé
- M. Jean-Luc Gauthier
- M. Guillaume Etoumeau
- Mme Annita Tesler
- M. Pierre Tesler
- Mme Hélène Mackowiak
- Mme Marlene Chubroux
- M. Hervé Biaisuit

L'équipe Nordex France :

- Adrien Loiselet, responsable régional
- Paul Zunino, chef de projet
- Simon Vandembunder, responsable concertation
- Louise Guérif, assistante chef de projet

L'équipe Volkswind :

- Benjamin Grange, chef de projet

Le programme de l'atelier

- L'actualité du projet : état d'avancement des études
- Travail en groupe sur les mesures compensatoires et d'accompagnement
- Vote sur les mesures proposées lors de l'atelier

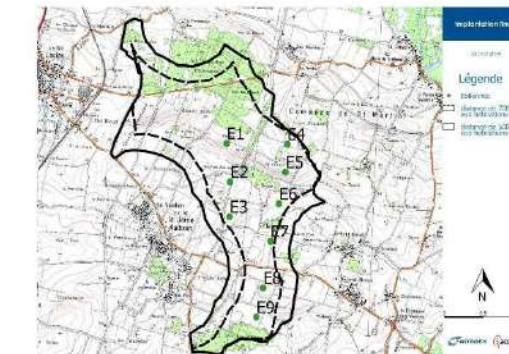
Vos questions et nos réponses :

Sur l'actualité du projet

Les études ont commencé il y a plus d'un an, pourquoi ne sont-elles toujours pas finies ? Effectivement nous avons débuté différentes études l'année dernière : une étude sur la biodiversité, une étude acoustique, une étude paysagère et une étude de vent. Pour chacune de ces études (sauf pour le vent) des bureaux d'études indépendants ont réalisé des mesures et/ou des inventaires afin de définir l'état initial, autrement dit, d'établir un état des lieux de la zone avant le projet éolien. Cet état initial est en cours de validation. Ensuite l'étude d'impact déterminera les impacts liés à la construction et l'exploitation du parc éolien. Cette étude est en cours de réalisation.

Pourrions-nous voir les résultats de ces études, notamment les inventaires faunistiques et floristiques ? En ce qui concerne les résultats des études sur la biodiversité nous avons présenté une carte synthétique au dernier atelier. Vous pouvez retrouver celle-ci et le compte-rendu de cet atelier sur le site du projet. Par ailleurs, pour débiter nos études nous avons contacté Environnement 17 qui a une connaissance approfondie du terrain. Nous partagerons aussi ces données avec cette association. Nous mettrons les résultats des autres études dès que possible sur le site (avant le prochain atelier de début septembre).

L'implantation présentée est-elle définitive ? Les résultats des différentes études et les souhaits des habitants exprimés lors des ateliers amèneront effectivement à cette implantation. Pour résumer, les ateliers de concertation précédents ont fait ressortir deux souhaits : 1) une implantation le long de la ligne HT pour laisser un espace de visibilité depuis le bourg sur le bois 2) une distance des éoliennes aux habitations d'au moins 700m (ici la distance minimale est de 740m).



Cette implantation est bien celle qui sera présente dans le dossier de demande d'autorisation environnementale que nous déposerons en préfecture. Il reste néanmoins possible que les services de l'état y apportent des modifications.

Pourquoi avez-vous fait un partenariat Nordex – Volkswind ? Comme expliqué à l'atelier précédent, nous étions auparavant en concurrence car c'est ainsi qu'est organisé le développement éolien en France. En conséquence jusqu'à la fin 2018, deux projets étaient menés en parallèle sur la commune. Un projet Nordex de 5 éoliennes et un projet Volkswind d'au moins 12 éoliennes. Nous avons choisi de mettre nos études en commun pour proposer un projet unique : plus cohérent du point de vue paysagère et plus de chance d'aboutir. La concertation que nous avons initié avec vous (les habitants) depuis le début du projet nous a permis d'avancer ensemble et construire un réel projet de territoire.

Pourquoi n'avez-vous pas recommencé les études à zéro après le partenariat Nordex – Volkswind ? Que cela soit pour 5 ou 9 éoliennes l'état habituel est le même et donc les études menées sur le terrain sont aussi les mêmes. Il n'est donc pas raisonnable de repartir à zéro. Par ailleurs, nous tenons toujours compte de ce que les habitants ont dit aux précédents ateliers avec une implantation autour de la ligne électrique et à plus de 700m des habitations.

Il semblerait que le mât de mesure diminue la qualité de réception de la TNT, pouvez-vous faire quelque chose ? Nous allons nous renseigner auprès de nos ingénieurs et voir ce que l'on peut faire pour la gêne occasionnée par le mât.

Réflexion en petits groupes sur les mesures compensatoires et d'accompagnement

Peut-on inclure Saint-Pierre de l'Isle, en tant que commune voisine impactée, dans les mesures ERC ?

Nous allons prendre rendez-vous avec le maire de Saint Pierre de l'Isle et le maire de la Jarrie-Audouin pour en discuter. Nous devons aussi nous assurer de ce qui est possible juridiquement. A priori cela sera envisageable.

Vous parlez de mesures pour réduire l'impact sur la biodiversité, mais vous pensez à nous, les habitants ?

Oui bien sûr, le but de l'atelier est de réfléchir en petits groupes aux mesures compensatoires et d'accompagnement autour de 4 axes : le cadre de vie, l'énergie, le paysage et la biodiversité.

Qui finance ces mesures ?

Nordex est un fabricant d'éolienne qui fait aussi du développement de projet éolien (ce que nous faisons actuellement avec vous) et qui assure la maintenance technique de ces éoliennes au cours de l'exploitation du parc. Cependant Nordex n'exploite pas de parcs : une fois le projet développé, autorisé par le préfet et construit Nordex vend son parc à un exploitant qui va notamment gérer la vente de l'électricité produite. Volkswind quant à lui est un développeur et exploitant de parc éolien. C'est donc cette société exploitante qui finance ces mesures. Dans notre cas on ne peut pas encore être sûr de qui sera cette société exploitante, mais il y a de fortes chances pour que cela soit Volkswind.

Quand et où ces mesures seront-elles actées ?

Le but du prochain atelier (début septembre) sera de confirmer ensemble les mesures que les habitants souhaitent mettre en place. Les participants de l'atelier ont voté pour les 4 mesures qu'ils préféraient (cf tableau ci-dessous). Ces mesures seront ensuite ajoutées dans l'étude d'impact qui sera déposée en préfecture.

Le tableau suivant indique les différentes mesures proposées par chacun des groupes et les expositions associées, ainsi que le nombre de vote reçu.

Catégorie	Mesures	Nb de vote	Explications et commentaires
Energie	Aide renouvelable aux particuliers	6	Fond disponible pour les particuliers afin de subventionner des travaux ou achats en lien avec les économies d'énergie / énergies renouvelables (cf. support de présentation)
	Véhicule(s) électrique(s) partagé(s) / borne électrique	8	
	Luminaire basse consommation sur la Jarrie-Audouin et Saint Pierre de l'Isle	14	
	Installation de panneaux PV sur les bâtiments publics/ privés	0	Dans le cas de bâtiments privés, cela est possible via l'aide renouvelable aux particuliers.
	Isolation thermique et phonique	0	

Cadre de vie	Piste cyclable entre la Jarrie-Audouin et Loulay	0	La route concernée est une route départementale, cette mesure d'accompagnement n'est donc pas réalisable.
	Créer un parc/jardin aménagé pour les enfants, arboratum ou aires de jeux	6	
	Enfouissement des lignes électriques	9	La commune a déjà un plan d'enfouissement des lignes. En fonction de l'évolution des travaux d'enfouissement et de la date de construction du parc, une mesure peut être effectivement d'en financer une partie.
	Régler les problèmes de TV causés par le parc éolien	4	Nous n'avons rien avec les machines actuelles, il n'y a pas de soucis. Cependant si des problèmes surviennent la réglementation nous impose de les régler.
	Déplacer les camions du bourg (hors de la phase de travaux)	0	Cela dépendra des accès mais nous éviterons au maximum d'encombrer le bourg avec les camions de construction. Ce n'est pas une mesure à proprement parler, mais nous ferons attention à cela.
	Résidences MAMP	0	Une MAMP est une maison d'accueil rurale destinée à des personnes âgées de 60 ans et plus vivant en milieu rural. Ces structures sont gérées soit par une association de loi 1901, soit par une collectivité locale. Elles accueillent des seniors autonomes ou en légère perte d'autonomie. Cette mesure n'est pas réalisable d'un point de vue juridique, car sans lien avec le projet.
	Restauration de bâtiments historiques (église de St Pierre de l'Isle, lavoir, fontaines, fours...)	3	
	Améliorer le sentier pédestre sur la commune avec panneaux d'informations (biodiversité, histoire, projet éolien) et conserver les chemins blancs	2	Cela est déjà en œuvre par la commune mais une mesure pourrait renforcer cette démarche.
	Intégrer Saint Pierre de l'Isle aux mesures	10	Nous allons prendre rendez-vous avec le maire de Saint Pierre de l'Isle et le maire de la Jarrie-Audouin pour en discuter. Nous devons aussi nous assurer de ce qui est possible juridiquement. A priori cela sera envisageable.
	Biodiversité	Création d'un jardin ou sentier botanique/achat de terrain à gérer comme réserve biologique (zones humides...)	2
Laisser des bandes enherbées, et des cultures non fauchées (partenariat avec l'ACCA)		6	Nous allons prendre contact avec l'ACCA afin de définir un cadre précis.
Renforcer la trame verte (haies, bois, bandes enherbées)		1	

Biodiversité	Création de haies favorables à la faune (production de fruits)	10	
	Lâcher de gibier, réintroduction d'espèces emblématiques	9	
	Reflechir à l'éclairage public vis-à-vis des chauves-souris	1	
	Création de jachères	2	
Paysage	Murition de haies	5	Une haie bien placée mesurant seulement quelques mètres de haut peut, par effet de perspective, cacher une éolienne de 180m.
	Planter des arbres	8	Il en est de même pour un arbre.
	Masquer l'éolienne L9 (arbre persistant)	2	Cette mesure est liée à la mesure précédente.

Qui parmi les habitants sont éligibles à l'aide renouvelable aux particuliers ?

Nous devons déterminer ensemble les modalités d'application de cette aide. Par exemple, une première tranche du fond d'aide peut être accordée au cours des trois premières années aux habitants résidant dans un rayon de moins de 2km aux éoliennes, puis dans un rayon de moins de 5km au cours des trois suivantes et ainsi de suite tant que le fond n'est pas épuisé. Ces modalités sont à déterminer avec vous.

Quid des nouveaux arrivants ? Pourront-ils accéder à ce fond ?

Cela fait partie des conditions à fixer. Cependant, tant que le parc n'est pas construit tous les habitants du périmètre choisi sont concernés et il reste encore du temps avant la construction du parc.

Ces aides renouvelables aux particuliers sont-elles impossibles ?

Non l'argent reçu via ce fond par les habitants pour réaliser des travaux ou achats en lien avec les économies d'énergie / énergies renouvelables n'est pas impossible.

Le fond de ces aides est-il corrélié aux indemnités fiscales reçues par la commune ?

Non ce sont deux choses bien distinctes. En tant qu'entreprise privée s'implantant sur un territoire, l'exploitant du parc paiera effectivement des taxes réparties ensuite au niveau de la région, du département, de la communauté de commune et de la commune. L'aide renouvelable aux particuliers est une mesure d'accompagnement qui n'est pas obligatoire et qui est destinée aux particuliers résidant à proximité du parc.



Annexe 9 : Compte rendu du forum d'information (septembre 2019)

PROJET ÉOLIEN DE LA JARRIE AUDOUIN

Nordex France – Volkswind

Forum d'information sur le projet

La Jarrie-Audouin – Vendredi 6 septembre 2019 –



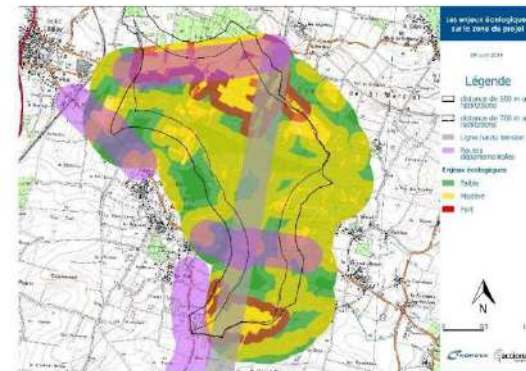
Programme

- Présentation des résultats de l'étude écologique, échange avec l'écologie Nordex
- Présentation d'un échantillon de photomontages issus de l'étude paysagère
- Présentation des mesures d'accompagnement qui ont été proposées par les habitants lors de l'atelier n°4 (juin 2019).

Synthèse

L'étude écologique

La carte présentée montre les zones à enjeux suite aux sorties sur le terrain du bureau d'études ENVOL durant un cycle écologique complet (douze mois).



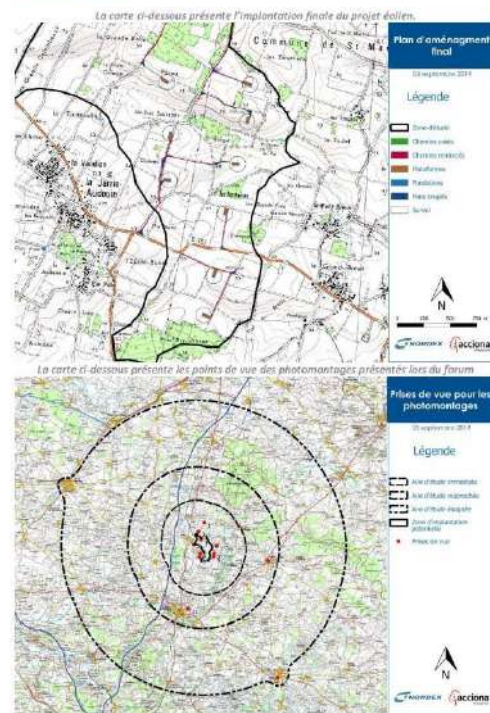
Les mesures d'accompagnement

Le tableau ci-dessous récapitule les mesures d'accompagnement qui ont été proposées par les habitants lors de l'atelier n°4 (juin 2019). Le choix final des mesures d'accompagnement fait l'objet du maître d'ouvrage dépendant du budget qui sera alloué aux mesures d'évitement, de réduction et de compensation (obligatoires réglementaires).

Catégorie de la mesure	Nom de la mesure	Description
Énergie	Aide renouvelable aux particuliers	Fond disponible pour les particuliers afin de subventionner des travaux de audits en lien avec les économies d'énergie (fenêtres, renouvelables, Poêle). Les deux parcelles amont de fond sera mis à disposition des habitants de La Jarrie-Audouin et de Saint-Pierre de Fàix dont l'habitat est situé à moins de 2 km des éoliennes. Le périmètre sera défini les années suivantes.
	Achat d'un véhicule électrique partagé	Aide financière pour l'achat par la commune d'un véhicule électrique qui pourra être utilisé à la demande par les habitants de La Jarrie-Audouin.
	Installation de luminaires publics basse consommation	Installation de luminaires basse consommation LED dans la commune de La Jarrie-Audouin.
	Isolation thermique et phonique de l'habitat	Aider les particuliers à isoler leur logement.
Cadre de vie	Installation de panneaux photovoltaïques	Aider les particuliers à produire une énergie renouvelable.
	Épaissement de réseaux aériens	Aide financière pour la réalisation, par la commune de La Jarrie-Audouin, de l'épaissement des réseaux électriques et téléphoniques aériens.
	Inclure saint-pierre-de-fàix dans le périmètre des mesures	Wardes le rattaché M. Châtelier en Jarrie. La commune de Saint-Pierre-de-Fàix sera intégrée aux mesures.
	Arrosage des espaces verts par l'eau de pluie	Achat de deux réservoirs d'eau de pluie de 5 000 litres chacun et d'une pompe afin d'arroser les espaces verts communaux de manière durable.
	Création de panneaux pédagogiques	Création de panneaux pédagogiques (transition énergétique, projet éolien, biodiversité...) sur le thème des sentiers de randonnée pédestre.
	Création d'un arborétum	Création d'un arborétum entouré de haies derrière le saut de l'île.
Accompagnement stratégique sur la	Aide financière pour la mise en place, par la commune, d'un accompagnement des élus par un cabinet d'études	

politique écologique communale	spécialisé afin de devenir un village modèle sur la politique écologique locale	
Déviation des camions du bourg	En phase travaux, Nordex – Volkswind serait attentif à éviter autant que possible le passage par le bourg de La Jarrie-Audouin par les véhicules de chantiers.	
Résolution des problèmes de tv	Si le parc éolien est à l'origine de problèmes de réception TV une fois en service, le propriétaire du parc est légalement tenu de résoudre (à ses frais) l'ensemble de ces problèmes.	
Maintenance de la couleur blanche Des chemins	Amélioration de l'insertion paysagère du parc éolien en conservant la couleur à l'ancienne des chemins qui seront renforcés ou créés.	
Biodiversité	Plantation de haies	Plantation de 6 kilomètres de haies sur la base des préconisations du plan local d'urbanisme de la commune.
	Création de cultures environnementales	Mise en place par l'ACCA de La Jarrie-Audouin de cultures non fâchées et jachères permanentes sur environ 10 hectares.
	Réintroduction d'espèces emblématiques	Réintroduction par l'ACCA de La Jarrie-Audouin d'espèces emblématiques (Pardalis) Plan d'action de 3 à 5 ans.
	Optimisation de l'éclairage public pour les espèces nocturnes	Financement d'une étude d'optimisation de l'éclairage public vis-à-vis des chauves-souris (éclairage au sol, détection...). Réalisable par Nature Environnement 27.
Paysage	Plantation de 6 kilomètres de haies sur la base des préconisations du plan local d'urbanisme de la commune.	

L'étude paysagère



Les points de vue ci-dessous ont été présentés lors du forum. Ils sont issus de l'étude paysagère, pièce constitutive du dossier de demande d'autorisation environnementale qui sera déposé en préfecture.





Annexe 10 : Flyers d'invitation distribués durant la démarche

Parc éolien de La Jarrie-Audouin

Journée d'information sur le parc éolien


Vendredi 13 octobre
De 14h00 à 18h00
Mairie de La Jarrie-Audouin

Venez discuter du projet et poser vos questions



Vos contacts : **Antoine Olivier**
01 55 93 43 40 - aolivier@nordex-online.com

Adrien Loiselet
01 55 93 94 52 - aloiselet@nordex-online.com



NORDEX
VOLKSWIND

Projet éolien de La Jarrie-Audouin

INVITATION
Forum sur le projet éolien La Jarrie-Audouin
Le Vendredi 6 septembre 2019
de 18h-20h
Rendez-vous à la Mairie de La Jarrie-Audouin

À l'occasion du dépôt de demande d'autorisation environnementale en Préfecture pour le projet éolien de La Jarrie-Audouin, Nordex et Volkswind vous invitent à un forum de présentation des résultats des études menées dans le cadre du projet.


Venez échanger avec notre équipe et poser vos questions sur les différents stands thématiques quand vous le souhaitez, entre 18h et 20h (il n'est pas prévu de présentation en plénière).

Au programme :

- Présentation de l'étude environnementale
- Présentation de l'étude paysagère
- Présentation des mesures d'accompagnement retenues suite à l'atelier du 21 juin 2019



Annexe 11 : Questionnaires d'évaluation de la démarche



PROJET ÉOLIEN LA JARRIE-AUDOUIN
ÉVALUATION DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

1. Intérêt global pour la concertation organisée

1.1 Quelle est votre appréciation globale de la démarche de concertation ?
 Très satisfaisante Plutôt satisfaisante Peu satisfaisante Pas du tout satisfaisante

Commentaire :
Dites-nous en plus sur ce qui vous a intéressé, ce qui vous a déçu ou manqué, ce que nous pourrions améliorer...

2. Intérêt pour les actions organisées

2.1 Lisez-vous les lettres d'information distribuée en boîtes aux lettres ?
 Oui Non


Commentaire :
Le rythme était-il suffisant ? Les sujets abordés étaient-ils intéressants ? Y avait-il des manques ? Etc.

2.2 Avez-vous participé à une visite d'un parc éolien (juin 2018) ?
 Oui Non

Commentaire :
Avez-vous apprécié cette action ?

2.3 Avez-vous déjà consulté le site Internet du projet www.jarrieaudouin.projet-eolien.com ?
 Oui Non

Commentaire :
Le contenu est-il satisfaisant ? Y-a-t-il des manques ? Que pourrions-nous améliorer ?



PROJET ÉOLIEN DE LA JARRIE-AUDOUIN

VOTRE AVIS SUR LA VISITE DU PARC ÉOLIEN DE MAZERAY-BIGNAY

Votre nom : _____

1) Qu'avez-vous pensé de la visite du parc de Mazeray-Bignay ?

☹️ 1 2 3 4 5 ☺️

.....

.....

2) Qu'est-ce qui vous a le plus étonné ou intéressé ?

.....

.....


3) Avez-vous le sentiment d'avoir découvert de nouvelles choses sur l'éolien ?

☹️ 1 2 3 4 5 ☺️


4) Que retenez-vous de cette visite ?

.....

.....



Un grand merci pour votre participation !



RWE

